

# Plan local de Propreté de la Ville de SERAING

Octobre 2020



## Table des matières

<b>Glossaire</b> .....	4
<b>I. Plan local de gestion de la propreté</b> .....	5
I.1 Objectifs généraux du plan .....	5
I.2 Description des aspects organisationnels relatifs au plan propreté .....	5
I.3 Diagnostic de la situation actuelle.....	8
I.3.1. Carte d'identité de la commune .....	8
I.3.2. Description de la gestion actuelle.....	10
I.3.3. Diagnostic de la propreté .....	24
I.4 Identification des partenaires potentiels .....	27
I.5 <b>Programme d'actions</b> .....	29
I.5.1. <b>DÉTERMINATION DE LA STRATÉGIE DE LA COMMUNE</b> .....	29
I.5.2. <b>ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS</b> .....	32
<b>Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers</b> .....	36
I.6 <b>Suivi et évaluation du plan</b> .....	39
<b>Tableau récapitulatif des indicateurs et méthodes de calcul</b> .....	41
I.7 <b>Communication du plan</b> .....	44
<b>II. Annexe 1 : catalogue d'actions</b> .....	45
<b>II.1 Pilier communication et sensibilisation</b> .....	45
<b>II.3 Pilier participation</b> .....	62
<b>II.4 Pilier gestion de l'espace</b> .....	67
<b>II.5 Pilier répression</b> .....	69
<b>III. Annexe 2 : carte des zones</b> .....	79
<b>IV. Annexe 3: liste des points noirs</b> .....	80

Depuis que nous occupons nos fonctions respectives en tant que Bourgmestre et Echevin de l'Environnement de la Ville de Seraing, nous nous sommes fixés pour objectif de toujours offrir à la population un territoire accueillant et chaleureux, destiné à une constante évolution.

Malheureusement, certains citoyens ne contribuent pas au respect de ces terres et n'hésitent pas à les polluer par le biais de nombreux dépôts clandestins.

Les ouvriers communaux ramassent près de 35 tonnes de déchets par semaine. Un chiffre absolument scandaleux que nous ne pouvons plus tolérer!

Nous tenons à mettre les années de notre mandat à profit pour lutter, par tous les moyens possibles, contre cette problématique grandissante.

Nous travaillons d'ailleurs régulièrement avec l'ensemble des membres du Collège communal pour mettre en place des moyens destinés à améliorer la situation: réalisation régulière de campagnes de sensibilisation auprès de la population, participation à une émission TV, acquisition de caméras de surveillance à disposer sur les sites dits « sensibles »,....

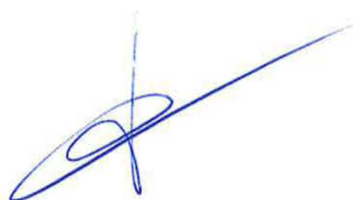
Aujourd'hui, nous pensons qu'il est essentiel d'inclure, encore et toujours, les citoyens dans cette lutte pour la propreté publique du territoire sérésien.

C'est la raison pour laquelle, nous, les autorités communales, avons décidé de leur donner une place prépondérante dans la mise en place de notre nouveau projet: la rédaction d'un plan local de propreté.

Ce plan sera le fruit d'une démarche collective visant à améliorer l'état de propreté générale du territoire communal. En donnant la parole aux citoyens, nous pourrions récolter leurs avis sur la situation, leurs idées pour l'améliorer, et ainsi établir un diagnostic qui nous permettra, à terme, d'établir des solutions concrètes.

Nous continuons de croire que c'est en travaillant à l'unisson - citoyens, services communaux, associations commerces, et autres - que nous arriverons à améliorer la propreté publique de Seraing, et par la même occasion, notre quotidien.

Ensemble, nous y parviendrons !

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Francis BEKAERT, Bourgmestre

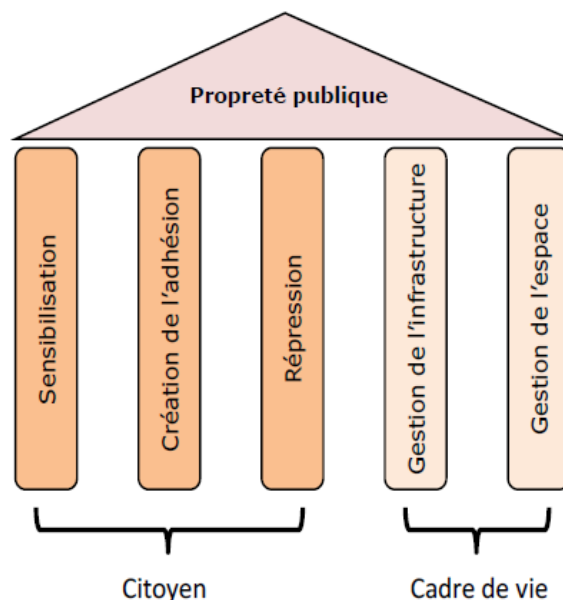
A blue ink signature with a large circular flourish on the right side and the name 'Crapanzano' written in a cursive script.

Laura CRAPANZANO, Echevin de l'Environnement, des Travaux et des Finances

## Glossaire

- Un **indicateur d'activité** donne une mesure de l'effectivité d'une action ou d'un plan, c'est-à-dire de son accomplissement par les initiateurs et les partenaires. Des indicateurs d'activité sont par exemple l'avancée des moyens prévus, les étapes déjà atteintes.
- Un **indicateur d'impact** donne une mesure des effets directs (par exemple, nombre de volontaires ayant participé à une action, nombre de sites nettoyés) ou indirects (par exemple, changement de comportement des citoyens suite à une campagne de communication, diminution de la quantité de déchets sauvages) qu'une action ou un plan a permis d'atteindre avec les ressources consommées.
- La méthodologie **Clic-4 WaPP** est l'outil de mesure de la propreté locale mis à disposition par le Service Public de Wallonie. Elle repose sur un protocole strict (type de nuisance à recenser, période de mesure, lieux concernés) et des règles de mesure à respecter. Cet outil permet notamment de suivre l'évolution de la propreté sur un territoire et de mesurer l'impact d'actions entreprises.
- **Nuisances/publics/lieux cibles** du plan propreté :
  - **Nuisance cible** : Nuisance que l'on vise à éliminer, via une action ou un programme d'actions (par exemple, les déchets sauvages, les graffitis).
  - **Public cible** : Public considéré comme créateur de nuisance(s) ou exerçant des activités pouvant entraîner la création de nuisance(s) et que l'on veut atteindre via une action ou un programme d'actions, dans le but de l'inciter à ne pas créer de nuisance(s) / à lutter contre les nuisance(s) (par exemple, les riverains, les touristes, les festivaliers).
  - **Lieu cible** : Lieu que l'on vise, via une action ou un programme d'actions, à rendre plus propre par l'élimination des nuisances (par exemple les zones commerçantes, les arrêts de transport en commun, les toilettes publiques).

- **Les Cinq piliers** constituent les fondements stratégiques de la politique de lutte contre les déchets sauvages. **Trois piliers** sont en relation directe avec le citoyen : **la participation** (citoyens, entreprises, associations, autres acteurs), **la sensibilisation** (visant le changement de comportement), **la répression et le contrôle social** ; **les deux autres** se rapportent au cadre de vie : **la gestion des espaces de vie** (passant notamment par la réappropriation de l'habitat et une réduction des zones mal entretenues) et **les infrastructures de collecte de déchets** (poubelles de rue, matériel de nettoyage, balayage des rues...). Les cinq piliers forment un tout. En effet, ces piliers se renforcent mutuellement et il est important de travailler sur chacun d'entre eux pour parvenir à une amélioration significative de la propreté publique (voir détails en annexe).



# I. Plan local de gestion de la propreté

## I.1 Objectifs généraux du plan

- **Etablir un état des lieux de la propreté du territoire communal** incluant notamment le diagnostic de la gestion de la propreté et de la situation actuelle en matière de propreté.
- **Fixer des actions prioritaires à mener** afin d'améliorer la propreté de manière générale et sur des lieux prioritaires, en agissant notamment sur des groupes cibles porteurs de changement.
- **Fixer des objectifs** pour chaque action.
- **Gérer la problématique de manière intégrale** en agissant via des piliers d'actions complémentaires.
- **Mesurer des indicateurs** d'activité et d'impacts du programme.
- **Coordonner les rôles des différents acteurs (publics et/ou privés)** en matière de propreté.

## I.2 Description des aspects organisationnels relatifs au plan propreté

Agent communal référent : Sophie BARLA – Conseillère en environnement

Elu référent : Laura CRAPANZANO – Echevin de l'Environnement, des Travaux et des Finances

Deux types de gouvernance ont été mises en place :

- **Le Comité de pilotage** : le comité de pilotage réunit autour du porteur du PLP les principaux partenaires (techniques, d'image, financiers) impliqués directement dans le projet. Il coordonne la mise en œuvre de l'élaboration du PLP. Le comité de pilotage s'est réuni six fois lors de l'élaboration du PLP.
- **Le Comité de suivi** : le comité de suivi réunit le porteur du PLP, les principaux partenaires et une pluralité d'acteurs concernée par le sujet de la propreté. Il suit la mise en œuvre du PLP en cohérence avec d'autres thématiques concernées par la propreté. Afin de maintenir une certaine dynamique, il est important que le comité de suivi se réunisse tous les trois mois, au moins durant l'année 2021. Les réunions pourront s'espacer à une fois tous les quatre mois ensuite.

Le comité de suivi sera identique au comité de pilotage. Ils se composent tous deux comme repris dans le tableau ci-après.

Services impliqués	Agents
ELU	Laura Crapanzano (Echevin de l'Environnement, des Travaux et des Finances)
Environnement	Sophie Barla (conseillère en environnement) Eric Reis (chef de division f.f.)
Prévention	France Géhénot (évaluatrice interne) Rachel D'Archambeau (coordinatrice)
Finances	Fabian Cauwenberghs (chef de Bureau)
Amendes administratives	Alexandra Paparelli (fonctionnaire sanctionnateur)
Police	Daniel Bisinella (inspecteur environnement) Rudi Rulli (inspecteur environnement)

Pour le comité de suivi, des partenaires seront invités ponctuellement en fonction des actions mises à l'ordre du jour.

Les tâches des services impliqués dans la gestion de la propreté sont repris dans le tableau ci-après.

Services impliqués	Tâches attribués	Personnes du service responsable de la tâche
Environnement	Actions de sensibilisation à l'environnement Collecte des dépôts clandestins, de déchets sur la voie publique, entretien des espaces verts	Sophie Barla (conseillère en environnement) Eric Reis (chef de division f.f.) Sébastien Dehart (responsable environnement) David Fourez (responsable environnement)
Prévention	Actions de sensibilisation contre la délinquance environnementale et pour la propreté publique	Antonio Luca (fonctionnaire de prévention) France Géhénot (évaluatrice interne) Rachel D'Archambeau (coordinatrice)
Affaires sociales	Déroation taxes déchets	Claude Bikady (chef de Bureau) Nancy Stree (chef de Service) Cristina Oliveri (assistance sociale)
Finances	Taxes déchets	Virginie Di Notte (Directrice financière) Josiane Dejeet (1 <sup>ère</sup> Directrice) Valérie Preud'Homme (chef de service taxes) Fabian Cauwenberghs (Chef de Bureau)
Amendes administratives	Sanctions administratives	Alexandra Paparelli (fonctionnaire sanctionnateur)
Police	Enquêtes dépôts clandestins, rédaction de procès-verbaux,...	Francis Leenaerts (commissaire) Daniel Bisinella (inspecteur environnement) Rudi Rulli (inspecteur environnement)

Suite à la rédaction du plan, un subside de 1.000 € est mis à disposition de la commune par le service public de Wallonie.

A l'heure actuelle, quarante ouvriers communaux travaillent pour la propreté publique (soixante si l'on inclut les ouvriers affectés à l'entretien des espaces verts) et des budgets sont prévus en fonction des types d'actions à réaliser. Par exemple, en 2020, 50.000 € sont prévus pour l'acquisition de caméras afin de lutter contre les dépôts clandestins, 25.000 € pour l'achat de poubelles publiques supplémentaires,...

Les coûts estimés pour la réalisation du plan sont repris plus loin dans le document.

La Ville de Seraing a déjà mis en place plusieurs plans, notamment un Agenda 21, un Plan Energie-Climat (via l'AREBS), un Plan Stratégique Transversal, un Plan de Cohésion Sociale, un Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, un Master Plan, un Master Park,...

Chaque action devra faire l'objet d'une fiche action avec des indicateurs, où les informations et les statistiques intéressantes et utiles seront rapportées par la suite.

La rédaction du plan a été réalisée entre octobre 2019 et octobre 2020. La réalisation des actions est fixée durant toute la durée de la législature actuelle. Il est important de souligner que la rédaction d'un Plan local de Propreté est l'une des actions du Plan Stratégique Transversal.

## I.3 Diagnostic de la situation actuelle

### I.3.1. CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

La Ville de Seraing est située dans la Province de Liège en Région wallonne.

Le territoire partage ses frontières avec :

- au Nord, les communes de Grâce-Hollogne et de Saint-Nicolas ;
- à l'Est, la Ville de Liège ;
- au Sud, la commune de Neupré ;
- à l'Ouest, la commune de Flémalle.

Depuis les fusions de communes en 1977, Seraing, Ougrée, Jemeppe-sur-Meuse (Jemeppe) et Bonnelles ne forment plus qu'une seule entité : Seraing. Elle est jumelée avec plusieurs villes, à savoir :

- Douai (France), depuis 1964 ;
- Rimini (Italie) depuis 1974 ;
- Châtel (France), depuis 1992.

La Ville de Seraing compte 35 km<sup>2</sup> et comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 64.195 habitants, répartis comme suit :

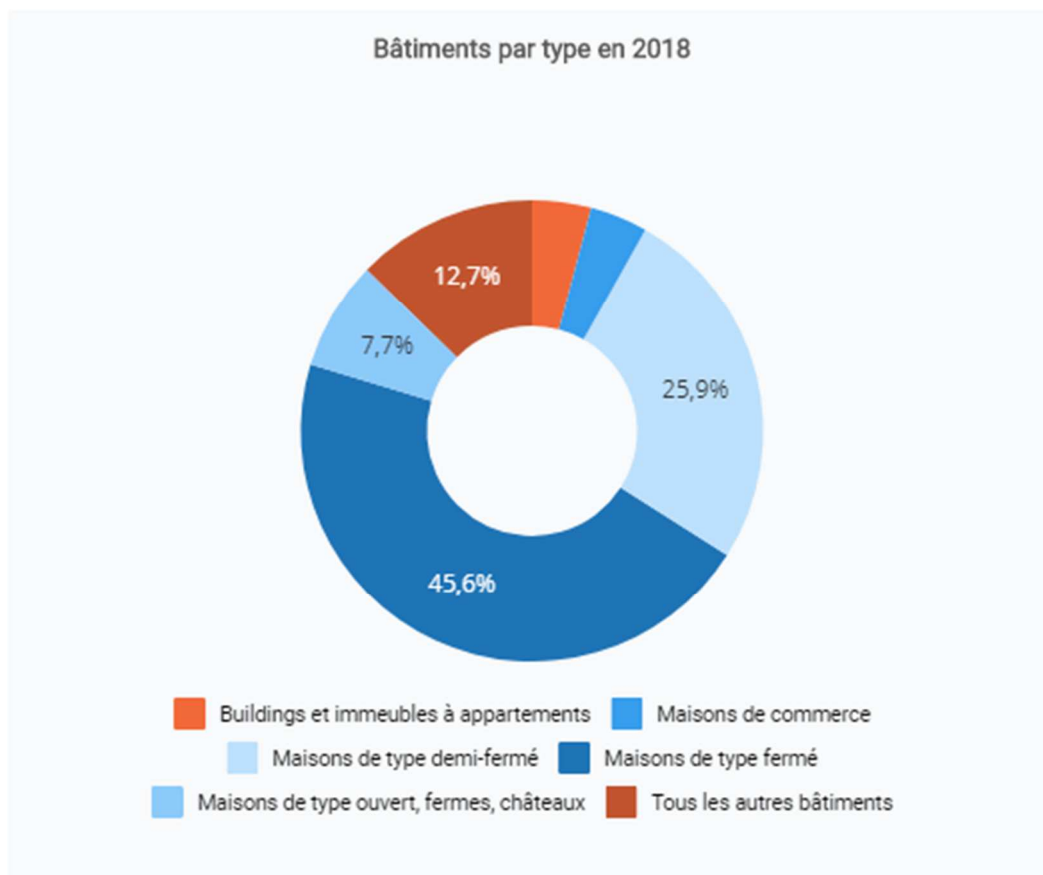
Anciennes communes	Nombre d'habitants
SERAING	35.069
BONCELLES	5.513
JEMEPPE	11.426
OUGREE	12.187
<b>Grand SERAING</b>	<b>64.195</b>



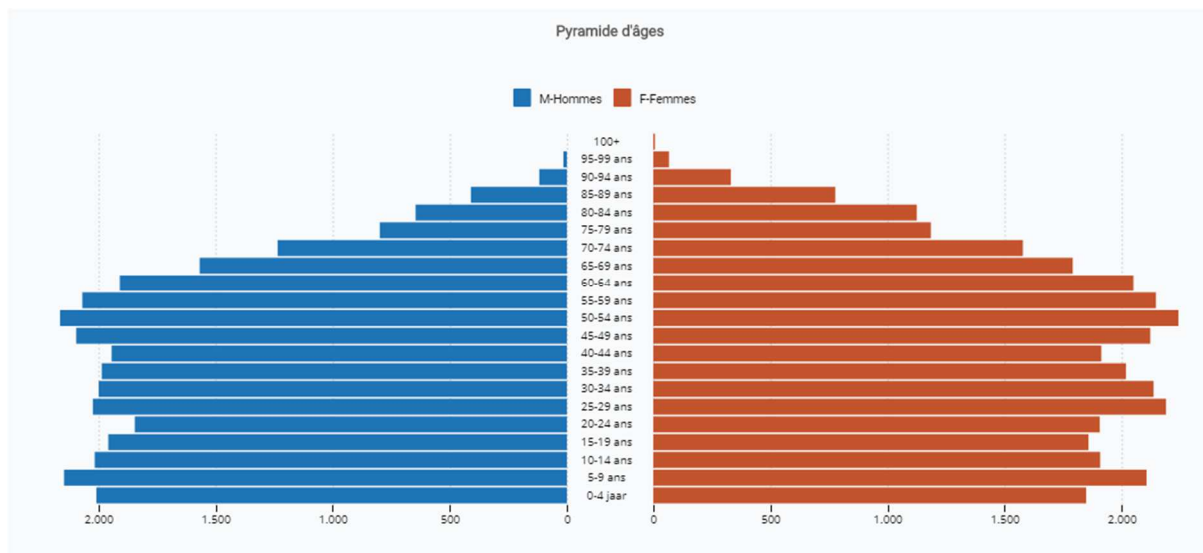
Il s'agit d'une commune urbaine qui compte un tiers d'habitat, un tiers de zones industrielles et un tiers de forêts.

Seraing est la deuxième commune de l'arrondissement de Liège en termes d'habitants. De nombreuses infrastructures sont présentes sur le territoire (hôpital, écoles, centres sportifs, centre culturel, bibliothèques,...), mais il ne possède pas de réel centre-ville commercial.

On y retrouve tous les types d'habitats, de la maison mitoyenne sans cour ni jardin à la maison quatre façades, en passant par l'immeuble à appartements de plusieurs niveaux. Le graphique donnant la répartition par type d'habitats est repris ci-après (source : Statbel.fgov.be).



La répartition de la population est donnée via le graphique suivant (source : Statbel.fgov.be).



Quelques chiffres relatifs à la population sérésienne :

- Revenu médian / déclaration : 20.021€
- Taux de chômage de très longue durée : 8,7%
- Part des non-belges : 15,09%
- Part des ménages vivant dans un logement public : 19,9%

### I.3.2. DESCRIPTION DE LA GESTION ACTUELLE

- **Plan d'aménagement en poubelles**

En 2016, un inventaire avec une géolocalisation a été réalisé dans le cadre de l'appel à projets du Ministre Di Antonio pour acquérir des poubelles publiques et des cendriers de rue. Chaque poubelle a alors été répertoriée dans un fichier Excel, et sur l'outil de géolocalisation des poubelles mis à disposition par la cellule Be Wapp. Il est cependant nécessaire de mettre à jour régulièrement la liste suite à l'acquisition de nouvelles poubelles publiques.

- **Gestion des opérations de nettoyage dans la commune :**

Concernant les bulles à verre, la Ville a fait installer 64 sites enterrés, en remplacement de tous les sites aériens alors présents sur le territoire. La Ville est propriétaire des installations mais c'est la s.c.i.r.l. Intradel qui gère la vidange de ces bulles à verre enterrées. Afin de maintenir les abords propres, l'intercommunale a un contrat avec la société Bois et Travaux, qui nettoie les sites tous les jeudis sur le territoire.

Concernant les bulles à vêtements, l'a.s.b.l. Terre et l'a.s.b.l. Oxfam-Solidarité ont plusieurs installations sur domaine privé et sur domaine public. Eux seuls gèrent la vidange et l'entretien de ces installations.

La Ville de Seraing se charge de la collecte des dépôts clandestins ainsi que de la vidange des poubelles publiques (vidanges quotidiennes pour la plupart, hebdomadaires pour celles moins utilisées), cendriers publics, collecte des déchets jonchant les rues,...

Le territoire de la Ville de Seraing est divisé en dix zones. Chaque zone est parcourue du lundi au vendredi par une équipe de deux ouvriers qui ramassent les dépôts clandestins, chaque équipe

conduisant un camion-plateau. Deux (à trois, lors de manifestations importantes) équipes parcourent le territoire le week-end. En complément, des ouvriers arpentent les rues munis de chariot de balayage et de pinces, ou encore de Gluttons. La Ville possède également deux balayeuses de tailles différentes. Chaque matin, les équipes reçoivent leur planning, fait soit en fonction de la récurrence de certaines zones, soit en fonction des demandes des services et/ou des citoyens.

Deux responsables Environnement gèrent l'ensemble des ouvriers du service, à savoir les ouvriers de la partie nettoyage et les ouvriers de la partie entretien des espaces verts.

A noter que la Ville de Seraing a perdu, sur une période d'environ deux ans, 24 agents PTP qui travaillaient au service de l'environnement. De ces 24, 13 ont été engagés sous contrat APE depuis lors.

De plus, il est important de souligner que les équipes d'ouvriers sont diminuées les jeudis, jours des expulsions, où plusieurs hommes sont nécessaires pour aider l'huissier et entreposer ce qui est confisqué. Une expulsion demande trois à cinq hommes, et plusieurs expulsions peuvent se dérouler sur une journée (toujours le jeudi). Les reprises d'expulsion s'opèrent les lundis et mardis, et un agent est nécessaire.

Concernant les graffitis, la Ville a un contrat avec une société extérieure (nouveau marché public lancé pour 2020 à 2022 inclus en cours). Le service possède cependant le produit nécessaire pour nettoyer les tags lorsqu'une intervention rapide est nécessaire.

Au niveau des cadavres d'animaux retrouvés sur la voie publique, la Ville de Seraing a un contrat avec une société d'équarrissage.

En complément de ce service indispensable, diverses équipes de citoyens participent ponctuellement à la collecte des déchets dans les rues, soit via l'action des Ambassadeurs de la Propreté, soit via l'action du Grand Nettoyage de Printemps, initiées par la cellule Be Wapp, soit via l'action Seraing Ville Propre (citoyens et écoles),... Les contacts avec la Ville de Seraing sont ponctuels mais réguliers.

Quelques données intéressantes :

- 500 poubelles publiques
- 11 GP à 4/5 temps soit 9 ETP (2 agents détachés au CHBA pour la sécurisation)
- 60 ETP (ouvriers) qui travaillent à l'environnement (nettoyement et entretien d'espaces verts confondus)
- 10 équipes réparties sur 10 zones reprenant tout le territoire pour ramasser les dépôts clandestins quotidiennement (2 à 3 équipes le week-end)
- 5 Gluttons
- Entre 5 et 11 pinceurs quotidiennement sur le terrain
- 35 tonnes de dépôts clandestins par semaine

- **Outils de planification et de rapportage**

Le service Environnement reçoit les demandes, doléances des services et citoyens, par appels téléphoniques, e-mails, courriers, et traitent les sujets dans les meilleurs délais possibles. Les demandes spécifiques sont encodées dans le programme e-Atal. Cependant, vu le nombre de dépôts

clandestins sur le territoire et les tournées quotidiennes réalisées par les agents communaux, chaque demande d'enlèvement de dépôts clandestins n'est pas nécessairement répertoriée.

Le programme e-Atal est utilisé pour les demandes d'intervention des travaux. Ces données ne sont pas révélatrices pour orienter l'une ou l'autre action.

La Ville de Seraing utilise l'outil Clic-4-WaPP et réalise 4 campagnes annuelles depuis le lancement de l'action (première campagne réalisée en novembre 2016). Douze tronçons ont été choisis dans ce cadre, selon le vade mecum de l'outil.

A l'heure actuelle, les données récoltées dans le cadre de l'outil Clic-4-Wapp ne sont pas utilisées. En effet, il ne s'agit que d'un échantillon de la commune et les résultats restent cependant très subjectifs (résultats en fonction de la période de collecte, du collecteur de données,...).

- **Grand nettoyage de printemps**

La Ville de Seraing participe au Grand Nettoyage de Printemps depuis sa première édition. Nous avons remarqué qu'au fil des ans, le nombre d'équipes inscrites grandit. Il y avait 8 équipes en 2015 lors de la première édition, contre 50 équipes en 2019. Le panel était relativement diversifié : écoles, groupes de citoyens, associations, comités de quartier, entreprises, commerces,... Afin de rencontrer les participants, la Ville avait organisé un petit-déjeuner, qui n'a cependant pas eu un franc succès. En 2020, le Grand Nettoyage de Printemps a été postposé fin septembre pour cause de Covid-19, devenant ainsi le Grand Nettoyage d'Automne. Seule une quinzaine d'équipes se sont inscrites à l'événement. Les circonstances particulières de cette année sont probablement responsables de ce manque d'engouement.

En parallèle, à l'heure actuelle, vingt équipes d'Ambassadeurs de la propreté sont répertoriés sur le territoire. Une réunion pour rencontrer celles-ci devrait être organisée en 2021. Parmi eux, une association de fait « Nettoyage dans Jemeppe », travaille très régulièrement à ramasser les déchets dans les quartiers commerçants de Jemeppe. Un charriot de balayage et des cônes de signalisation lui ont été offerts par la Ville en 2019. Les ambassadeurs laissent les sacs récoltés sur le domaine public afin que ceux-ci soient collectés par les ouvriers communaux. A noter que les ambassadeurs ne préviennent pas systématiquement la Ville lorsqu'ils réalisent une action. Sur ce point, une meilleure communication est à prévoir.

Seraing Ville Propre est organisé également chaque année. Au départ, celle-ci était distincte du Grand Nettoyage de Printemps et s'adressait notamment aux citoyens. Afin d'éviter de réaliser deux actions de même type à quelques semaines d'intervalle, seul le Grand Nettoyage de Printemps est réalisé pour les citoyens. Nous organisons cependant Seraing Ville Propre dans les écoles communales, où les écoles participantes reçoivent des livres, jeux,... sur le thème de l'environnement et du développement durable en remerciement.

- **Communication**

Des publications en rapport avec les déchets sont réalisées sur le site internet de la Ville, dans le Vlan, sur la page Facebook de la Ville et dans les journaux locaux, plusieurs fois par an. Les sujets sont divers (taxe déchets, acquisition de nouveaux matériel, acquisition réalisée,...)... Des actions diverses de prévention sont également réalisées dans les écoles via le service de l'Environnement et le service de la Prévention dans certaines écoles (Seraing Ville Propre) et dans les quartiers via les éducateurs du service de la Prévention notamment (Fill the Bottle, Parc'On nous,...). A noter que certaines écoles

font appel aux animateurs d'Intradel pour des séances d'information et d'animations. C'est cependant l'école qui traite directement avec l'intercommunale, le service Environnement n'en est pas informé nécessairement.

- **Répression**

Il existe un fonctionnaire sanctionnateur, trois agents constatateurs et deux inspecteurs de police qui œuvrent pour la propreté. La Ville reçoit un subside de 24.918 €/an pour l'un des agents constatateurs.

Des sanctions administratives communales sont dressées, ce qui débouche à des amendes administratives. De 2008 à aujourd'hui, environ 25.000 procès-verbaux ont été rédigés, environ 19.000 amendes ont été infligées (tous types confondus). Le reste est soit classé sans suite pour défaut d'opportunité, soit se solde par un avertissement ou un non-lieu.

Actuellement, on ne recourt pas à donner des heures de travail d'intérêt général, car cette possibilité est trop contraignante en termes d'organisation et d'assurance.

La répression est réalisée sur base du Règlement communal général de police. Les dispositions du Décret environnement du 5 février 2008 ont été intégrées au Règlement communal, ainsi que le Décret voirie et les SAC en matière d'environnement sont infligées sur base de ces dispositions, l'infraction phare en la matière reste bien sûr « l'abandon de déchets » dérivé de l'article 7 du Décret déchets de 1996. Le Cabinet vert du Parquet de Liège est notre partenaire privilégié. C'est lui qui nous autorise à poursuivre et qui garde les infractions environnement qui n'ont pas été intégrées dans notre RGP parce qu'elles ne sont pas du ressort des communes.

- **Actions réalisées / menées sur la dernière période :**

A l'heure actuelle, la Ville a déjà mis en place toute une série d'actions visant à réduire les déchets, notamment:

- Maintenir et promouvoir les primes communales au compostage individuel et collectif. Composter permet de réduire le poids de la poubelle organique d'un ménage, ce qui pourrait permettre d'empêcher certaines personnes à faire des dépôts clandestins...
- Instaurer une prime à l'achat de litière écologique. Idem que ci-dessous, la prime permet de récupérer de l'argent sur l'achat de la litière et permet d'informer le ménage sur la gestion de son conteneur à déchets organiques. Nous pouvons espérer que certains dépôts clandestins de litière seront évités.
- Organiser une journée "Seraing Ville Propre"
- Participer à l'opération "BeWapp"
- Adhérer au projet Clic-4-Wapp
- Rendre nos rues plus propres grâce à l'acquisition et l'utilisation d'aspirateurs de rue et de nouvelles poubelles publiques équipées de cendriers
- Mettre à disposition des cendriers pour les établissements HORECA
- Poubelles à tri sélectif sur chaque palier de la cité administrative, et prochainement dans d'autres bâtiments communaux (2021)
- Acquisition de poubelles à tri sélectif pour les cours d'écoles
- Acquisition de poubelles pour instaurer un tri sélectif dans les crèches
- Motion votée par le conseil communal pour limiter l'usage de plastique jetable

L'ensemble des actions « Propreté » réalisées en 2019 sont reprises dans des fiches ci-après.

Action	Seraing Ville Propre dans les écoles
Description	Ramasser les déchets aux abords des écoles communales volontaires. Les élèves de 4 <sup>ème</sup> année primaire étaient concernés
Planning	De fin avril à début juin 2019
Partenaires mobilisés	Echevinat de l'Environnement, ouvriers communaux, service de Prévention pour l'école Morchamps
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	2.337,50 € pour acquérir des livres en vue de récompenser les élèves - 11 demi-journées
Sources des moyens ( <i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i> )	Budget propre à la Ville – chasubles, gants, pinces achetés il y a plusieurs années pour l'action – certaines chasubles proviennent de la première édition du Grand Nettoyage de printemps.
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	11 écoles ont participé
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Les élèves prennent conscience de la quantité de déchets que l'on retrouve dans les rues.

Action	Grand Nettoyage de Printemps
Description	Appel aux citoyens volontaires pour ramasser les déchets dans les quartiers – action lancée par le Service public de Wallonie avec le soutien et la participation de la Ville de Seraing.
Planning	Du 29 au 31 mars inclus
Partenaires mobilisés	Echevinat de l'Environnement, ouvriers communaux, citoyens, associations, comités de quartiers, mouvements de jeunesse, entreprises, commerces,...
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	200 € pour organiser un petit-déjeuner en vue de rencontrer et remercier les équipes.
Sources des moyens ( <i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i> )	Budget propre à la Ville – le matériel était envoyé par la cellule BeWapp à chaque équipe inscrite.
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	50 équipes ont participé.
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Environ 300 sacs de déchets et 200 sacs PMC ont été collectés.

Action	Make Belgium Great Again
<b>Description</b>	Rendre la Ville de Seraing plus agréable à vivre dans le cadre de l'émission « Make Belgium Great Again » réalisée par RTL TVI. L'objectif : embellir la Ville en plaçant un banc, une poubelle, des plantes, en réalisant une fresque et en ramassant les déchets à l'aide des citoyens.
<b>Planning</b>	Tournage le 22 septembre et le 5 octobre – diffusion le 10 novembre sur RTL TVI
<b>Partenaires mobilisés</b>	Echevinat de l'Environnement, service communication, cabinet du Bourgmestre, RTL TVI
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	Plusieurs réunions en amont + 2 jours de tournage. Budget de 1.000 € pour l'acquisition de peinture, rouleaux, bâches, plantes,... pour l'événement.
<b>Sources des moyens (<i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>)</b>	Fonds propres – matériel destinés à ramasser les déchets fournis par la cellule BeWapp.
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	Environ 60 personnes mobilisées – 3 camionnettes-plateaux remplies de déchets.
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	La mobilisation du citoyen est compliquée... Vu la publicité faite par la chaîne télévisée, un nombre plus important aurait dû être présent.

Action	Ateliers Zéro Déchet
<b>Description</b>	Sensibiliser le citoyen au zéro déchet. L'objectif est de faire comprendre aux participants l'importance du tri et la façon de se lancer dans le zéro déchet afin de faire diminuer sa poubelle. Des poubelles moins lourdes entraînent une taxe proportionnelle moins élevée et donc réduit le risque de dépôts clandestins par certaines personnes mal intentionnées.
<b>Planning</b>	En octobre et novembre 2019
<b>Partenaires mobilisés</b>	Echevinat de l'Environnement, Intradel
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	Budget d'Intradel – 50 € pour la mise à disposition de boissons lors des séances.  10 séances – 3h par séance.
<b>Sources des moyens (<i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>)</b>	Ateliers pris en charge par Intradel. La conseillère en environnement était présente pour assister et répondre aux éventuelles questions des citoyens.
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	10 ateliers ont été réalisés sur le territoire.
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	Environ 150 personnes sensibilisées.



Action	Seraing Ville Propre avec la Prévention
<b>Description</b>	Mobilisation citoyenne visant à sensibiliser les étudiants de l'enseignement primaire (plus particulièrement les 4 <sup>èmes</sup> années) à la problématique de la propreté publique.
<b>Planning</b>	Une action mise en place le 9 mai et l'autre le 13 mai 2019
<b>Partenaires mobilisés</b>	Ecole Marguerite Gevaert Ecole Morchamps
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	Matériel fourni par la Ville : 30 paires de gants, 25 gilets fluorescents, 4 rouleaux de sacs PMC et 8 de tout-venants.  Temps = Deux fois 3h30
<b>Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)</b>	Budget communal
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	25 enfants au total
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	Le succès de l'activité dépend de la météo  Choix pertinent du moment de la journée où l'action est réalisée.  + : Importance de disposer d'un support visuel

Action	Nettoyage de Printemps à l'école Casa Nostra
Description	Grande mobilisation citoyenne visant à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique.
Planning	Le vendredi 29 mars 2019 de 8 à 19h
Partenaires mobilisés	Ecole primaire Casanostra Abri de Jour CJPS
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	Budget : 100 € Temps : 7h30 au total
Sources des moyens ( <i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i> )	Budget fédéral du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	36 enfants (3-4-5-6èmes primaires) + 7 ados + 5 adultes = 48 personnes au total  11 sacs PMC + 13 tout-venants au total
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Le succès de l'activité dépend de la météo  - : Les sites de nettoyage prédéfinis avaient été nettoyés le jour avant l'action par le service nettoyage → résultat inférieur à l'objectif fixé.  + : Très bonne collaboration au niveau des partenaires  Retours positifs des habitants et des passants  Visibilité réussie via article de presse sur le site de la Ville, Facebook et la presse écrite.

Action	Fill the Bottle
<b>Description</b>	Participation au challenge lancé sur les réseaux sociaux début juillet 2019 et visant à ramasser le plus de mégots possible jusqu'à remplir entièrement une bouteille en plastique.
<b>Planning</b>	3 phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 août 2019 - Ramassage aux Biens-Communaux</li> <li>- 2 octobre 2019 - Ramassage dans 6 quartiers (Seraing-Centre, Molinay, Biens communaux, Chatqueue, Ougrée et Val Potet)</li> <li>- 16 octobre 2019 – Présentation des résultats et sensibilisation</li> </ul>
<b>Partenaires mobilisés</b>	CIAJ AMO Seraing-Centre Abri de Jour CJPS Bibliothèque des Trixhes
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	Budget : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 € pour matériel et collations</li> <li>- Participation du Service des Relations Publiques pour protocole</li> <li>- 150 € de chèques commerces</li> </ul> Temps : 1 H de ramassage par quartier
<b>Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)</b>	Budget communal (Relations publiques) Budget fédéral du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	7L de mégots ramassés le 7 août 9,355 Kg de mégots ramassés le 2 octobre au total des 6 quartiers Environ 70 participants au total le 2 octobre ainsi que le 16.
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	Le succès de l'activité dépend de la météo - : Difficulté à mobiliser le public adulte Aucune participation sur le quartier de Jemeppe Action proche d'une autre du même type mise en place par un autre service + : Très bonne collaboration au niveau des partenaires

Action	Parc'on - Nous
<b>Description</b>	Action annuelle de sensibilisation sur le tri des déchets et le respect de la nature visant à améliorer la dynamique de quartier et l'image du parc Guy Mathot.
<b>Planning</b>	Le 25 mai 2019 – de 13 à 19 h
<b>Partenaires mobilisés</b>	Bibliothèque du Jardin Perdu Interséniors Asbl Le Damier Théâtre de la Communauté Intradel CHBA Comité de quartier « les BK »
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	Budget : 820 €
<b>Sources des moyens (<i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>)</b>	Budget fédéral du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	- : Beaucoup d'enfants entre 6 et 14 ans seuls Moins de participants que prévu à cause de la météo Publicité de l'activité tardive (lenteur des procédures administratives) Intradel n'a tenu ses engagements que partiellement Divers soucis techniques + : Animations et activités fort appréciées par le public

Action	Ateliers « Ma santé, mon environnement »
<b>Description</b>	Animations de prévention mensuelles visant à favoriser des comportements en adéquation avec le respect de son environnement et la lutte contre les incivilités.
<b>Planning</b>	1 atelier par mois dans chaque école
<b>Partenaires mobilisés</b>	Ecole primaire Casanostra (3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années)  Ecole primaire Morchamps (3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années)
<b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b>	70 € par atelier  2 ateliers par mois d'octobre 2019 à mai 2020
<b>Sources des moyens (<i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>)</b>	Budget fédéral du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention
<b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b>	Environ 60 enfants au total
<b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b>	Projet en cours sur l'année scolaire 2019-2020 – pas encore d'évaluation.

Action	Opération Jeunes dans les quartiers
<p><b>Description</b></p>	<p>Action annuelle menée depuis 2012 permettant l'engagement d'environ 200 étudiants en juillet et août. Par quinzaine, ceux-ci assurent l'embellissement de leur quartier via de menus travaux d'entretien ainsi que la réalisation de tâches légères au sein du Service des Travaux.</p> <p>L'objectif est de les sensibiliser à la problématique des déchets et au respect de l'environnement dans lequel ils vivent. Un bon moyen de leur faire prendre conscience de la réalité du travail quotidien des ouvriers communaux qui œuvrent toute l'année au maintien de la propreté dans les lieux publics.</p>
<p><b>Planning</b></p>	<p>Travail par quinzaine en juillet et août</p>
<p><b>Partenaires mobilisés</b></p>	<p>Service des Travaux</p>
<p><b>Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)</b></p>	<p>Environ 120.000 € (engagements, médecine du travail et acquisition de matériel et équipements divers)</p>
<p><b>Sources des moyens (<i>budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>)</b></p>	<p>Budget communal</p>
<p><b>Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)</b></p>	<p>Environ 200 jeunes de minimum 16 ans engagés</p>
<p><b>Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)</b></p>	<p>+ : Collaboration avec le Service des Travaux de plus en plus fluide</p> <p>Encadrement des étudiants par l'équipe éducative du Service de Prévention</p> <p>Retours positifs de la population</p> <p>Les jeunes postulent d'années en années</p> <p>- : Environ 200 engagements pour plus de 400 candidatures reçues. 1 jeune sur 2 qui a postulé n'est pas repris → déception</p>

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie d'amélioration du cadre de vie des citoyens sérésiens, dans laquelle la Ville s'est engagée via le Conseil communal en date du 13 janvier 2014, en adoptant l'Agenda 21 local.

Malgré ces différentes actions, les déchets restent l'une des principales préoccupations de la Ville. Sur l'ensemble du territoire, ce sont plus de 35 tonnes de déchets qui sont ramassés chaque semaine (contenu des poubelles publiques inclus). Il est dès lors nécessaire de prendre des mesures complémentaires afin de réduire ces incivilités.

La Ville envisage un renforcement de la coproduction avec les services de police et entre les différents services, afin de réduire la délinquance environnementale. Pour arriver à nos fins, il est cependant nécessaire d'établir une stratégie d'attaque, en déterminant des objectifs clairs et une liste d'actions à réaliser. La création d'un Plan Local Propreté serait l'outil idéal sur lequel se baser pour avancer.

Chaque action se poursuivant chaque année fera partie intégrante du plan d'actions (pérennisation de l'action).

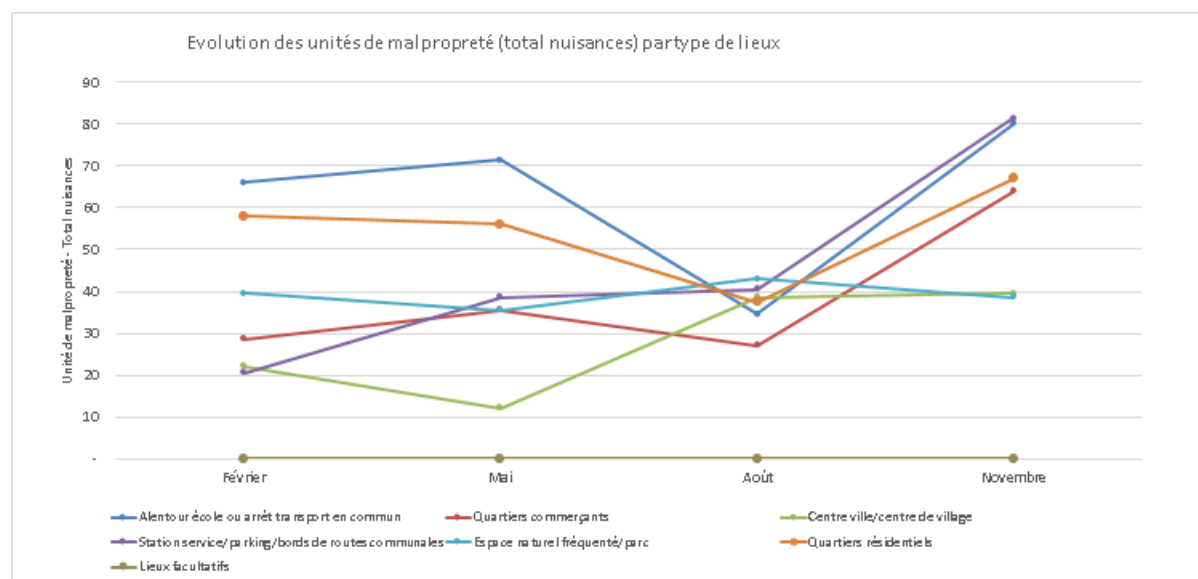
- **Moyens consacrés :**

Chaque action sera détaillée dans une fiche action du plan d'actions dont le modèle est présenté plus loin dans le document.

### I.3.3. DIAGNOSTIC DE LA PROPRETÉ

- **Mesure quantitative de la propreté :**

La Ville de Seraing a de suite adhéré à l’outil Clic-4-Wapp. Elle l’utilise depuis ses débuts en 2016 et réalise quatre campagnes par an. Douze zones sont parcourues par les gardiens de la paix à quatre moments de l’année, les chiffres sont encodés dans un tableau Excel qui est ensuite renvoyé au Service public de Wallonie. L’année la plus récente de mesures s’est déroulées entre novembre 2019 et août 2020. Le graphique ci-dessous montre le résultat de ces mesures.



Le graphique ci-dessus montre que certaines zones sont plus problématiques que d’autres, sans surprise. Ainsi, les déchets sont plus présents aux alentours des écoles et des arrêts de transports en commun. Par contre, fait assez étonnant, on remarque plus de déchets dans les quartiers résidentiels que dans le « centre-ville » (lieux commerçants). Il est probable de penser que le passage des ouvriers communaux est plus fréquent dans les zones commerçantes que dans les quartiers résidentiels. Comme dit plus haut, nous pensons que l’outil Clic-4-Wapp est une bonne méthode pour avoir une vue globale sur la propreté en Wallonie, mais que les résultats sont cependant à prendre avec des pincettes car les échantillons ne sont pas toujours représentatifs de la totalité d’un territoire.

- **Problèmes de propreté spécifiques dans la commune (points noirs) :**

172 points noirs (rues) ont été répertoriés par les ouvriers communaux du service environnement. Cette liste prend une bonne partie du territoire et se trouve en annexe. Les déchets et dépôts clandestins sont répartis sur l’ensemble du territoire. Les entrées de bois, les abords des conteneurs collectifs et des bulles à verre enterrés sont des zones où prolifèrent souvent les dépôts.



- **Diagnostic AFOM :**

L'ensemble des points positifs et négatifs se retrouvent ci-après dans le tableau AFOM.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique de réduire les dépôts clandestins</li> <li>- Projet de PLP et d'actions qui vont en décauler</li> <li>- Conseillère en environnement</li> <li>- Equipe de responsable environnement</li> <li>- Matériel de nettoyage type Gluttons</li> <li>- Passage aux conteneurs à puce pour les déchets résiduels et pour les déchets organiques (responsabilisation du citoyen et application du coût-vérité)</li> <li>- Trois parcs à conteneurs sur le territoire afin de favoriser l'élimination responsable et le tri des déchets</li> <li>- Conteneurs collectifs enterrés pour les ensembles d'immeubles à appartements ou pour les petits immeubles ne pouvant aisément accueillir deux conteneurs différents</li> <li>- Un agent sanctionnateur et des agents constatateurs</li> <li>- Un service de police spécialisée dans le domaine des infractions environnementales</li> <li>- Disponibilité des services administratifs pour expliquer le tri sélectif</li> <li>- Valorisation et vente d'objets de seconde main (s.c.r.l. SOFIE)</li> <li>- Valorisation de la collecte des objets encombrants à domicile afin de permettre leur revalorisation ou leur élimination spécifique (Ressourcerie du pays de Liège)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de collaboration entre les différents services</li> <li>- Manque de communication quant aux actions/projets mis en place par les autres services</li> <li>- Manque de communication avec les citoyens lors du Grand Nettoyage de Printemps ou avec les Ambassadeurs de la Propreté</li> <li>- Trop de petites actions disparates en lien avec le respect de l'environnement, les déchets, ... pas de cohésion d'ensemble et d'identification à un projet à plus grande échelle.</li> <li>- Trop peu de personnel</li> <li>- Peu de moyens financiers</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de caméras sur le territoire prévue en 2020 – acquisition par la Ville et placement par le service des Travaux (analyses des images par les services de police)</li> <li>- Programme d'éducation à l'environnement dans les écoles</li> <li>- Formations et animations gratuites d'Intradel pour les écoles</li> <li>- Vingt équipes d'Ambassadeurs de la Propreté dont une association de fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35 tonnes de dépôts clandestins par semaine</li> <li>- Manque d'intérêt de la population rendant la participation citoyenne très compliquée</li> <li>- Population pas suffisamment informée/sensibilisée par rapport au tri des déchets, aux taxes poubelles et aux décisions politiques.</li> <li>- Déchets clandestins fréquents</li> <li>- Augmentation de la taxe déchets en 2020</li> <li>- Réticence de certains habitants au changement de leurs habitudes</li> <li>- Comportements inciviques</li> </ul>

Le diagnostic montre clairement que le manque de propreté lié aux incivilités est un problème pour la Ville de Seraing. Réduire les dépôts clandestins par différentes manières est devenu une priorité.

Le tableau ci-dessous reprend les faiblesses et les pistes d'amélioration qui pourraient en découler.

Faiblesses	Pistes d'amélioration
Peu de collaboration entre les différents services	Améliorer la transversalité entre les services
Manque de communication quant aux actions/projets mis en place par les autres services	Communiquer systématiquement sur les projets vers d'autres services qui seraient concernés (+ communication de l'échevin en charge vers le collègue)
Manque de communication avec les citoyens lors du Grand Nettoyage de Printemps ou avec les Ambassadeurs de la Propreté	Organiser une rencontre annuelle avec les ambassadeurs et contacter directement chaque équipe du Grand Nettoyage de Printemps
Trop de petites actions disparates en lien avec le respect de l'environnement, les déchets, ... pas de cohésion d'ensemble et d'identification à un projet à plus grande échelle.	Unifier l'ensemble via le Plan Local de Propreté et l'Agenda 21
Trop peu de personnel	Engager du personnel en fonction du budget disponible – organiser le travail de manière différente et plus optimale en fonction des moyens humains
Peu de moyens financiers	Planifier à l'avance certaines actions et proposer des montants dans l'élaboration du budget

- **Causes probables des dépôts clandestins :**

Un brainstorming a été fait au niveau de la Police, des Amendes administratives et de l'Environnement. L'objectif était de chercher les causes qui mènent aux dépôts clandestins. De ces discussions, il en ressort les causes suivantes :

- Coût élevé des poubelles
- Profil de collecte non adapté à la population
- Incivisme d'une partie de la population et manque d'éducation
- Manque d'information du citoyen - Manque d'information
- Flux migratoire par rapport au statut qui n'est pas pris en compte et les marchands de sommeil
- Maladie mentale de certaines personnes ou incapacité à gérer ses déchets
- Absence de cohérence dans les dérogations par rapport au système de collecte
- Complexité du système de collecte
- Anarchisme latent – contre le système
- Conflits divers (familiaux, voisinages,...) - Promiscuité – Mixité – Absence du sentiment de cohésion sociale – plus de fierté de son quartier – choc des cultures, des habitudes – plus de communication entre les personnes
- Urbanisation complexe (comment rentrer tous les conteneurs ?)
- Pannes multiples des conteneurs collectifs (rares), conteneurs trop éloignés par rapport à certains logements (refus de marcher)
- Sentiment d'impunité - Adaptation des comportements des pollueurs en fonction des modes de recherches
- Jeu du chat et de la souris/calcul coût/bénéfice (2 sacs badgés, 2 sacs déposés)
- Limitation au niveau des recyparcs

## **I.4 Identification des partenaires potentiels**

Identification de tous les acteurs pouvant potentiellement faire partie d'un partenariat (car l'acteur est présent dans la commune, car l'acteur a déjà participé à des actions de la commune, car il y a un bon terrain d'entente avec l'acteur, car une collaboration est déjà présente avec la commune, etc.). Un partenariat peut être par exemple :

- Un apport financier
- Un apport matériel
- Un apport technique (apport d'expertise et de connaissance)
- Un apport humain (par exemple, un mouvement de jeunesse s'engage à participer à une action de ramassage et à rassembler des bénévoles)

Les partenaires potentiels identifiés sont repris dans le tableau ci-dessous.

Par ailleurs la commune peut préciser ses attentes éventuelles vis-à-vis de la Région quant à la phase de mise en œuvre du PLP (monitoring, formation, accompagnement...).

Enfin la commune doit veiller aux synergies possibles avec d'autres plans (ex : PCDN, Opération Commune Zéro Déchet, etc.).

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Objectif	Commentaire
La Wallonie	Subside	Acquérir du mobilier urgent (poubelles,...)	Selon les appels à projets
Intercommunale Intradél	Aide logistique, technique, financière	Réaliser des actions de prévention	Actions de prévention réalisées chaque année par l'Intercommunale
Communes voisines : Flémalle, Neupré, Grâce-Hollogne, Saint-Nicolas, Liège	Coproduction	Réaliser les mêmes actions sur les différents territoires	Eventuellement. Possibilité de réaliser des actions conjointes avec Intradél (par exemple : commune Zéro Déchet)
Écoles	Coproduction/ collaboration	Réaliser des actions de sensibilisation (par exemple, Seraing Ville Propre)	Tous secteurs confondus
Associations de quartier	Coproduction/ collaboration	Coproduction avec les comités de quartier en vue d'embellir leur quartier	Avec les comités de quartiers
Mouvements de jeunesse	Coproduction/ collaboration	Ramasser les déchets (via Seraing Ville Propre notamment)	
Police locale	Coproduction/ collaboration	Réduire les dépôts clandestins	Diverses actions sont déjà mises en place
Entreprises du secteur privé : secteur HORECA, associations des commerçants...	s.a. John Cockerill notamment	/	Groupe d'employés qui ramassent les déchets aux abords de l'entreprise sur leur temps de midi.
Associations environnementales	Asbl Idées Actions	Notamment via l'action Seraing Ville Propre	Asbl qui ramasse ponctuellement les déchets, qui réalise des donneries, des repair café,...
Ambassadeurs de la propreté (mis en place par BeWapp)	Collaboration	Ramasser les déchets dans les quartiers	Actions ponctuelles selon l'envie des équipes

## I.5 Programme d'actions

### I.5.1. DÉTERMINATION DE LA STRATÉGIE DE LA COMMUNE

- **Détermination de lieux ou nuisances cibles :**

Sur base de l'inventorisation de la propreté réalisée dans la partie « I.3.2 *Diagnostic de la propreté* », la liste des lieux et des nuisances à cibler dans le programme ont été définis.

Il est intéressant de s'attaquer aux lieux particulièrement sales, car une amélioration nette de la propreté d'un endroit aura deux effets : premièrement, la satisfaction des citoyens, et deuxièmement une incitation à ne plus salir le lieu. La propreté incite au maintien de la propreté, comme la saleté attire la saleté.

Lieux prioritaires	Nuisances prioritaires (éventuellement)
-Abords des bois (Vecquée, Marchandise, route de Hamoir, route de Rotheux,...)	-Dépôts clandestins
-Quartiers commerçants (centre de Jemeppe, rue Cockerill, esplanade de l'Avenir, rue Chapuis,...)	-Canettes
-Quartiers résidentiels (place du Souvenir, rue de Rotheux,...)	-Mégots de cigarettes
-Abords des recyparcs	-Nécessité d'inciter les citoyens à signaler les incivilités
-Abords des bulles à verre et des conteneurs collectifs enterrés	
-...	

Les lieux et types de nuisances reprises ci-dessous sont le constat, non seulement des ouvriers et agents communaux, mais également des citoyens, qui ont été consultés.

Dans une optique de démarche participative, deux réunions avec le public devaient avoir lieu. La première a eu lieu le 18 février 2020, a réuni une vingtaine de personnes (commerçants, membre de comités de quartiers, ambassadeurs de la propreté, citoyens,...). Cette rencontre a permis de déterminer, pour le public, les lieux les plus problématiques ainsi que les nuisances les plus importantes, le tout repris dans le tableau ci-dessus.

Pas de surprise lors de cette réunion : les lieux les plus problématiques ainsi que les types de nuisances sont déjà bien ancrés au sein des services communaux. Il s'agit de constats flagrants et généraux.

La deuxième réunion, qui devait se tenir le 19 mars 2020, n'a pu avoir lieu à cause des mesures prises pour lutter contre le Covid-19. Dès lors, étant dans l'inconnu quant aux possibilités d'organisation d'une autre réunion avec des citoyens, et la mission de l'a.s.b.l. Espace Environnement

qui nous encadrerait dans la démarche se terminant en novembre, il y avait lieu d'avancer sur l'élaboration du Plan Local de Propreté.

Dans ce cadre, l'a.s.b.l. a proposé de recourir à une plateforme numérique de participation citoyenne dont Espace Environnement était le modérateur, et qui a permis de mener en ligne l'appel à idées et solutions sur les nuisances prioritaires identifiées précédemment, à savoir :

- les mégots de cigarettes ;
- les canettes ;
- les dépôts clandestins ;
- les moyens pour les citoyens de signaler les incivilités.

Cette alternative a permis, par ailleurs, de solliciter un nombre plus important d'acteurs et de citoyens.

La plateforme a été ouverte du 28 mai au 14 juin 2020. 95 participations ont été enregistrées, avec 218 contributions et 510 votes. L'ensemble des idées et des propositions d'actions ont ensuite été évaluées par le comité de pilotage du PLP et les actions, reprises au point I.5.2., ont été retenues.

- **Détermination des objectifs globaux d'impact et d'activité**

L'objectif est d'améliorer la propreté publique et de réduire les dépôts clandestins sur les différents lieux du territoire communal. Il est important de se fixer des objectifs globaux pour se projeter dans le temps, pour faire avancer et faire vivre le plan local de propreté.

Atteindre 0 déchet est impossible. Cependant, il est tout à fait envisageable de réduire grandement les dépôts grâce à la mise en place des différentes actions. Nous pourrions définir comme objectif une réduction de 5 % au bout de la première année, pour tendre vers 20 % au bout de 4 à 5 ans.

Nous espérons également, que grâce aux actions du Plan Local de Propreté, l'ensemble des citoyens prendra conscience de l'ampleur de la problématique et de leur donner envie de réduire celle-ci.

- **Objectifs d'impact du plan**

Le diagnostic, et notamment le tableau AFOM, montre clairement les actes inciviques des citoyens, les dépôts clandestins et le manque d'information. Les objectifs sont de réduire les différentes nuisances (dépôts clandestins, canettes, mégots de cigarette notamment) et de mieux informer les citoyens.

En prenant 2019 comme année T0, où nous avons les chiffres pour les dépôts clandestins, nous pourrions voir l'évolution dans le futur. Concernant les canettes et les mégots, l'outil Clic-4-Wapp n'encode qu'un nombre global reprenant toutes les unités de malpropreté constatée. Il est donc compliqué d'avoir des chiffres précis... De plus, vu la surface du territoire, il est impensable de scinder et de comptabiliser les canettes, les mégots retrouvés dans les rues. De même, les dépôts clandestins sont mélangés avec les déchets des poubelles publiques. Séparer les deux est impossible logistiquement parlant pour les ouvriers, qui perdraient beaucoup trop de temps<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les encombrants – amenés chez Intradel, pesés et facturés – nous avons donc le tonnage exact pour ce type de déchets.

Concernant des objectifs chiffrés, comme dit plus haut, nous partons sur une réduction de 5 % en 2021 par rapport à 2020, et de 20 % en 2025 par rapport à 2020 pour les dépôts clandestins. Pour les canettes et les mégots, une diminution identique, respectivement 5 % (en 2021 par rapport à 2020) et 20 % (en 2025 par rapport à 2020), de ces déchets sur les tronçons réalisés lors des campagnes Clic-4-Wapp. Ces chiffres ont été choisis car nous savons que lors de la mise en place des actions, les nuisances diminueront significativement la première année. Ensuite, il faudra compter quatre à cinq ans pour voir les résultats augmenter d'autant plus. Arriver à une réduction des déchets de 20 % peut sembler un véritable challenge, mais vu le tonnage ramassé hebdomadairement par les ouvriers, il est impératif d'obtenir des résultats.

Considérant la communication et l'information aux citoyens, il est difficile de la chiffrer à l'heure actuelle. Nous pouvons simplement, à travers les actions reprises ci-après dans les fiches, rendre cette communication systématique et annuelle.

Si nous observons une réduction de ces dépôts, cela voudra dire que l'ensemble des actions mises en place porte ses fruits et que certains inciviques ont changé leur mentalité.

Il est clair qu'il est important d'avoir des résultats chiffrés afin de justifier l'utilité de la mise en œuvre du plan. Cependant, il est important que les calculs nécessaires ne soient pas chronophages.

- **Objectifs d'activité du plan**

Au niveau financier, les budgets sont précisés dans chaque fiche action, lorsqu'ils sont connus. Les moyens humains reprennent les ouvriers et agents du service Environnement de la Ville, ceux de la Prévention (gardiens de la paix notamment) et ceux de la Police – section environnement, soit une centaine d'équivalents ETP.

Les objectifs sont repris dans chaque fiche action du plan.

Au total, environ 600.000 € (+ 12 millions pour la totalité de la réalisation du Master Park) et une soixantaine d'agents (ouvriers, agents du service Environnement de la Ville, du service de la Prévention (gardiens de la paix notamment) et des agents de la Police – section environnement) seront mobilisés dès 2020, pour la réalisation des 22 actions reprises. A noter qu'il s'agit d'une estimation en fonction des données reprises dans les différentes fiches actions et en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle. Les agents mobilisés le seront ponctuellement, en fonction du type d'actions, en complément et/ou dans le cadre de leurs différentes missions.

Le présent plan est devenu indispensable si l'on veut améliorer les conditions de propreté publique au sein de la Ville. Les différentes actions montrent l'ambition de la Ville, qui préfère mettre tous les moyens disponibles en œuvre pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée.

---

Les déchets « résiduels », qui comprennent les dépôts clandestins, les déchets sauvages (ramassés par les « pinceurs »), le contenu des poubelles publiques – le tout est amené chez Intradel, pesés et facturés – nous obtenons donc un tonnage globale pour les trois types de déchets. Il est impossible de les séparer, même à partir de 2021. Ce serait beaucoup trop contraignant car les équipes qui ramassent les dépôts clandestins dans les rues vident en même temps les poubelles publiques. Il faudrait deux équipes, ou qu'une seule équipe passe d'abord une première fois pour les dépôts, puis une deuxième fois pour les poubelles publiques (perte de temps, perte d'argent), juste pour pouvoir séparer les deux. Par contre, pour les déchets sauvages ramassés par les pinceurs, on pourrait envisager de les séparer chez nous, mais le tout serait tout de même regroupé chez Intradel dans la facture, cela n'a donc pas de sens. A noter que nous ne sommes pas équipés d'une balance pour les véhicules et qu'il n'est pas projeté d'en acquérir une.

## I.5.2. ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

- **Piliers d'actions :**

Les piliers d'actions sont importants à combiner lorsqu'on aborde la lutte contre la malpropreté. Pour chaque lieu et/ou nuisance prioritaire, il conviendra de mettre en place des actions se rattachant aux piliers suivants :

- **La communication/sensibilisation**, invitant à un changement de comportement et de mentalité. Pour que les citoyens captent un seul message de manière cohérente de la part de tous les acteurs, il conviendra de coordonner les actions de communication avec les différents acteurs et de travailler sous une bannière commune (par ex. la bannière 'Wallonie Plus Propre').
- **L'infrastructure et l'équipement**, passant par l'aménagement ainsi que par l'orchestration des différents efforts opérationnels. Il s'agit de faciliter les gestes de propreté (ex : poubelles publiques, toilettes pour chiens, etc.).
- **La participation**, ayant pour objectif le développement d'une adhésion et d'une participation dans la gestion de l'espace public, pousser les citoyens à s'approprier leur cadre de vie et à s'investir pour le conserver dans un état de propreté acceptable.
- **La gestion de l'espace**, visant à améliorer les lieux de vie, réduire les zones à l'abandon et à créer un environnement agréable qui incite à le préserver (ex : parterres de fleurs, décoration des espaces publics, etc.).
- **La répression**, signifiant la distribution de sanctions, mais également la médiation, l'augmentation des constatations, etc. Il s'agit d'atteindre le public peu ou moins touché par la sensibilisation et qui ne fait pas un bon usage des supports matériels.

Enfin, la **bonne gouvernance** permet la coordination des différents efforts et missions, ainsi que la cohérence des instruments utilisés (mise en place de groupes de travail, suivi d'indicateurs, etc.).

- **Sélection des actions**

Le diagnostic (notamment le tableau AFOM), met en avant le manque d'information du citoyen et les problèmes d'incivilités. De plus, lors de la première réunion du panel, qui s'est déroulée en février, les personnes ayant participé à la soirée ont clairement mis en avant les objectifs suivants :

- Lutter contre les dépôts clandestins
- Lutter contre les mégots
- Lutter contre les canettes
- Inciter les citoyens à signaler les incivilités

Le tableau AFOM du diagnostic, reprenant les atouts, faiblesses, opportunités et menaces, concernant la propreté publique sur le territoire, a permis de cibler les différentes actions. En effet, sur base des conclusions de ce tableau (dépôts clandestins, incivismes, manque d'informations pour les faiblesses et menaces, mais aussi la volonté politique de réduire les dépôts clandestins, l'existence d'un service environnement au sein de la police notamment, au niveau des atouts et des opportunités), des objectifs ont été établis dans un premier temps. Ceux-ci sont de réduire les différentes nuisances (dépôts clandestins, canettes, mégots de cigarettes notamment) et de mieux informer les citoyens.



Dans un deuxième temps, toujours en fonction du diagnostic et de la détermination de la stratégie de la commune, le comité de pilotage a sélectionné, sur base des propositions faites par la population, les différentes actions à retenir et a élaboré son propre plan d'actions, repris ci-après.

En complément des services communaux, les principaux partenaires (police, Intradel) sont mobilisés lorsque les actions les concernent. A noter que par rapport au tableau des partenaires potentiels repris ci-dessous, plusieurs d'entre eux ne sont pas nécessairement repris dans les fiches actions lorsque cela ne les concerne pas. Par exemple, les comités de quartiers ne sont cités que pour l'action de ramassage des déchets dans le quartier, les écoles également. Ces partenaires pourront, le cas échéant et en fonction de l'évolution du plan par la suite, être mobilisés.

Certaines actions, proposées par la population, n'ont pas été retenues car indépendantes des décisions du Conseil communal, comme par exemple, cautionner les canettes, ou encore réduire le montant de la taxe (ce qui est impossible par respect du coût-vérité).

Chaque fiche action reprend la nuisance et le lieu prioritaire.

- **Descriptions des actions retenues**

Le programme décrit une fiche action pour chaque action retenue (cf. fiche type ci-dessous).

	<b>Titre de l'action</b>
<b>Pilier</b>	<i>Préciser le(s) pilier(s) concerné(s) ou s'il agit d'une action de bonne gouvernance</i>
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	<i>Préciser les nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</i>
<b>Objectif(s)</b>	<i>Définir des objectifs d'impact (résultats attendus) et d'activité (mobilisation de moyens) en précisant les hypothèses sur lesquelles se base l'ambition des objectifs</i>
<b>Description</b>	<i>Décrire :1) l'action et son déroulement (étapes clés), 2) les lieux concernés, 3) les nuisances concernées, 4) les publics cibles concernés et 5) en quoi elle répond à un point noir du diagnostic.</i>
<b>Porteur de l'action</b>	<i>Préciser la structure porteuse de l'action et l'animateur</i>
<b>Partenaires prévus</b>	<i>Préciser la nature de chaque partenaire : financier, technique (communication, expertise technique), humain, matériel, ...)</i>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	<i>Préciser les dates de début, des étapes clés et de fin</i>
<b>Moyens prévus</b>	<i>Préciser le budget financier et le temps consacré</i>
<b>Sources des moyens</b>	<i>Préciser la source des moyens : budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...</i>
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<i>Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Indicateur d'activité : donne une mesure de l'effectivité d'une action ou d'un plan, c'est-à-dire de son accomplissement par les initiateurs</i></li> </ul>

et les partenaires. Des indicateurs d'activité sont par exemple l'avancée des moyens prévus, les étapes déjà atteintes.

- *Indicateur d'impact : donne une mesure des effets directs (par exemple, nombre de volontaires ayant participé à une action, nombre de sites nettoyés) ou indirects (par exemple, changement de comportement des citoyens suite à une campagne de communication, diminution de la quantité de déchets sauvages) qu'une action ou un plan a permis d'atteindre avec les ressources consommées.*

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
<b>Indicateurs d'activité</b>		
<b>Indicateurs d'impact</b>		

Le tableau ci-après reprend le plan d'action du Plan Local de Propreté et son planning estimé. L'ensemble des actions est prioritaire car il est important de travailler sur tous les fronts dès à présent si l'on veut obtenir des résultats. Plusieurs actions n'ont pas de limite dans le temps et se poursuivront au fil des années à venir.

Piliers	Actions	Planning
Pilier communication et sensibilisation	1. Mettre à disposition du public une application qui permettrait de déclarer les dépôts	2021-2022
	2. Contrôler les personnes qui n'utilisent peu ou pas leur badge ou leur conteneur	2020- ...
	3. Placer des panneaux afin de prévenir des risques d'amendes aux points noirs	2021
	4. Créer un logo Environnement pour les véhicules, vêtements de travail,...	2021-2022
	5. Installer des nudges pour encourager les gens à utiliser les poubelles, dont des cendriers à sondage	2021-2022
	6. Communiquer sur les jours de collecte des P+MC notamment	2021-...
	7. Acquérir et distribuer des cendriers portables	2021
Pilier infrastructures et équipements	8. Distribuer des sacs payants pour les personnes en attente de domiciliation	2021-...
	9. Installer plus de poubelles publiques	2021-...
	10. Installer des filets pour récolter les canettes	2021
	11. Placer des poubelles avec des cendriers	2021-...
Pilier participation	12. Créer des partenariats locaux de prévention (PLP) vert	2020-...
	13. Demander aux commerçants de placer un cendrier devant leur devanture	2019-2022
	14. Organiser des nettoyages ponctuels de la Ville avec les citoyens	2015-...

Piliers	Actions	Planning
Pilier gestion de l'espace	15. Assurer des espaces de détente entretenus grâce au Master Park	2015-2025
Pilier répression	16. Renforcer la cellule environnement des services de police	2020-2021
	17. Verbaliser les auteurs de dépôts	2019-...
	18. Acquérir et louer des caméras pour lutter contre les dépôts clandestins	2020-...
	19. Renforcer les patrouilles et attraper les auteurs en "flagrants délits"	2020-...
	20. Engager/Former des agents constatateurs	2022
	21. Assurer une présence accrue des gardiens de la paix	2021-...
Action transversale pour cibler un lieu prioritaire	22. Optimiser les conteneurs collectifs	2021-...

## Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers

Piliers	Actions	Moyens humains	Moyens financiers	Sources des moyens financiers
Pilier communication et sensibilisation	1. Mettre à disposition du public une application qui permettrait de déclarer les dépôts	Personnel de Letsgocity	Budget UIA : 97.000 €	UIA
	2. Contrôler les personnes qui n'utilisent peu ou pas leur badge ou leur conteneur	2 à 4 ETP	Frais de fonctionnement du personnel	Fonds propres
	3. Placer des panneaux afin de prévenir des risques d'amendes aux points noirs	2 ETP pendant une semaine	3.000 €	Fonds propres
	4. Créer un logo Environnement pour les véhicules, vêtements de travail,...	1 ETP pendant une journée pour le logo	3.000 €	Fonds propres
	5. Installer des nudges pour encourager les gens à utiliser les poubelles, dont des cendriers à sondage	1,6 ETP	Budget UIA : 150.000 €	UIA
	6. Communiquer sur les jours de collecte des P+MC notamment	6 ETP pendant 3 jours	Frais de fonctionnement du personnel	Fonds propres
	7. Acquérir et distribuer des cendriers portables	9 agents à 4/5 temps soit 7,2 ETP	1.000 €	Fonds fédéraux (PSSP) pour l'acquisition des cendriers et Fonds fédéraux (PSSP) et fonds propres pour les frais de personnel
Pilier infrastructures et équipements	8. Distribuer des sacs payants pour les personnes en attente de domiciliation	Personnel des taxes pour la vente dans le cadre de leurs missions	--	Fonds propres
	9. Installer plus de poubelles publiques	Placement par une société externe	25.000 € en 2021, 25.000 € en 2022	Fonds propres – possibilité éventuelle de subsides par le SPW
	10. Installer des filets pour récolter les canettes	2 ETP pendant ½ journée pour le placement	2.000 €	Fonds propres – possibilité éventuelle de subsides par le SPW

Piliers	Actions	Moyens humains	Moyens financiers	Sources des moyens financiers
	11. Placer des poubelles avec des cendriers	Placement par une société externe	25.000 € en 2021, 25.000 € en 2022	Fonds propres – possibilité éventuelle de subsides par le SPW
Pilier participation	12. Créer des partenariats locaux de prévention (PLP) vert	1 à 2h pour les réunions et 1 jour/semaine par le suivi – 1 ETP	--	
	13. Demander aux commerçants de placer un cendrier devant leur devanture	Placement par les commerçants	4.000 €	Fonds propres – possibilité éventuelle de subsides par le SPW
	14. Organiser des nettoyages ponctuels de la Ville avec les citoyens	1 ETP pendant 2 semaines/an pour le suivi	3.000 €/an	Fonds propres
Pilier gestion de l'espace	15. Assurer des espaces de détente entretenus grâce au Master Park	Plusieurs ETP en permanence lorsque les parcs seront terminés (entretien)	12 millions	Fonds propres – fonds européen
Pilier répression	16. Renforcer la cellule environnement des services de police	2 ETP	Frais de fonctionnement des agents	Fonds fédéraux – fonds propres
	17. Verbaliser les auteurs de dépôts	3 ETP	Frais de fonctionnement des agents	Fonds fédéraux – fonds propres
	18. Acquérir et louer des caméras pour lutter contre les dépôts clandestins	Personnel pour le placement, visionnage, rédaction de pv et amendes	110.000 € en 2020 – 180.000 € en 2021	Fonds propres – possibilité éventuelle de subsides par le SPW
	19. Renforcer les patrouilles et attraper les auteurs en "flagrants délits"	3 à 5 ETP	Frais de fonctionnement des agents, 2 à 3 véhicules banalisés, 1 appareil photo	Fonds fédéraux – fonds propres
	20. Engager/Former des agents constatateurs	Nombre d'ETP engagés (à déterminer)	Frais de fonctionnement des agents et coût de la formation	Fonds propres – aide Forem en fonction du type de contrat (APE ?)
	21. Assurer une présence accrue des gardiens de la paix	9 agents à 4/5 temps soit 7,2 ETP	Frais de fonctionnement des agents	Fonds fédéraux (PSSP) – fonds propres

Piliers	Actions	Moyens humains	Moyens financiers	Sources des moyens financiers
Action transversale pour cibler un lieu prioritaire	22. Optimiser les conteneurs collectifs	Société externe	--	Intradel - Ville
	TOTAL	600.000 € par rapport au TO (+ 12 millions pour les parcs du Master Park)	+/- 60 ETP	diverses

## I.6 Suivi et évaluation du plan

Il est impératif d'établir un suivi et une évaluation du Plan Local de Propreté et de chacune des actions le composant sur base d'indicateurs globaux et d'indicateurs par actions. Les méthodes de mesure des indicateurs sont explicites. Les sources des méthodes de mesure et les années de référence sont précisées.

Le but est d'évaluer d'une part l'impact du plan et d'autre part l'efficacité et l'efficience de chacune des actions mises en œuvre. Ainsi, en fonction des résultats mesurés, le « PLP » pourra être ajusté et les actions seront continuées, adaptées ou arrêtées.

Vu les objectifs d'impact du plan précisé plus haut, il est impératif de se donner les moyens financiers et humains pour y arriver. L'intérêt est que les objectifs d'impact et les objectifs d'activité du plan soient cohérents les uns avec les autres. Certaines actions coûtent relativement chères (ex : acquisition et utilisation de caméras), mais ce passage est nécessaire si l'on veut obtenir des résultats. Nous espérons que les actions mises en place et leurs objectifs pourront amener à atteindre les objectifs globaux. Afin de vérifier si les objectifs sont atteints, un indicateur est nécessaire. Pour la réduction des dépôts clandestins, qui est notre objectif premier, le tonnage des dépôts clandestins sera calculé, ou plutôt obtenu, via les chiffres d'Intradel. En effet, chaque camion qui arrive chez Intradel est pesé. La quantité totale des déchets sera le poids total amené chez Intradel. On y distinguera deux types de déchets : les encombrants et les dépôts clandestins. A noter que les poubelles publiques sont vidées dans les camionnettes reprenant les dépôts clandestins et qu'il est dès lors impossible de distinguer les deux.

- **Indicateurs globaux**

Indicateurs souhaités à minima par la Région wallonne

Indicateurs globaux				Source / méthode de calcul
	2019	2020	2021	
<b>Niveau global de la propreté (quantitatif)</b>				<b>Clic-4-Wapp</b>
<b>Score par nuisance</b>	Voir résultats de l'outil de mesure de la propreté			<b>Clic-4-Wapp</b>
(a) – Quantité de <b>déchets sauvages</b> collectée par an – tonne	<b>Pas de chiffres spécifiques pour les déchets sauvages, ceux-ci sont globalisés avec les dépôts clandestins.</b>			
(b) – Quantité de <b>dépôts clandestins</b> collectée par an – tonne	<b>Quantité obtenue par Intradel via le pesage des camionnettes qui arrivent à l'intercommunale. A noter que les poubelles publiques sont également dans ces tonnages et ne peuvent en être retirés.</b>			
(c) Quantité de <b>déchets des poubelles</b> publiques collectée par an - tonne	<b>Pas de chiffre spécifique pour les poubelles publiques. Les déchets récoltés dans celles-ci sont mélangés aux dépôts clandestins.</b>			

<b>(d) Quantité totale de déchets de la propreté publique collectée par an – tonne ((d) = (a) + (b) + (c))</b>	<b>2359,38 T</b>			<b>Factures Intradet</b>
Coûts de collecte des déchets de la propreté et de traitement des déchets (d) – euros  A noter qu'il est impossible de dissocier le coût de la collecte des déchets et le coût de traitement de ceux-ci, tout étant comptabilisé dans les factures Intradet.	<b>1.454.0 00 €</b>			<b>Factures Intradet</b>
<b>Enquête auprès des citoyens (qualitatif) : bilan</b>	<b>/</b>			<b>/</b>
<b>Nombre d'ETP dédiés à la gestion de la propreté publique (en ce compris les ETP pour les espaces verts)</b>	<b>60</b>			<b>Perte de PTP notamment</b>
Dépenses globales de la propreté - euros	<b>+/-5 millions</b>			<b>Factures Intradet + chiffres du service du personnel</b>

A noter qu'il est impossible de peser séparément les différentes fractions de déchets, comme déjà expliqué. Ceci non seulement par rapport aux quantités mais également par rapport à la charge de travail que cela représenterait pour les agents. Les chiffres pour 2020 et 2021 seront complétés une fois les années écoulées.

- **Indicateurs par action :**

Les indicateurs par action sont indiqués dans les fiches actions. Ils sont repris dans le tableau suivant.



## Tableau récapitulatif des indicateurs et méthodes de calcul

Piliers	Actions	Indicateurs	Fréquence et/ou moment de suivi	Méthode de calcul
Pilier communication et sensibilisation	1. Mettre à disposition du public une application qui permettrait de déclarer les dépôts	Nombre de téléchargement de l'application Nombre de signalements par les usagers Nombres de problèmes solutionnés dans les X h après le signalement Changement de comportement	Mensuelle Mensuelle Mensuelle A définir	Données back-office de l'application
	2. Contrôler les personnes qui n'utilisent peu ou pas leur badge ou leur conteneur	Diminution des dépôts clandestins dans les quartiers ciblés Nombre de personnes utilisant son système de collecte	Semestrielle 3 à 6 mois	Constat visuel et/ou ressenti de la population et des ouvriers communaux
	3. Placer des panneaux afin de prévenir des risques d'amendes aux points noirs	Nombre de panneaux placés Quantité de déchets récoltés sur le territoire	1x Annuelle	Comptage Factures Intradef
	4. Créer un logo Environnement pour les véhicules, vêtements de travail,...	Nombre de véhicules floqués	1x	Comptage
	5. Installer des nudges pour encourager les gens à utiliser les poubelles, dont des cendriers à sondage	Nombre de nudges installés Diminution du nombre de kg de dépôts	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
	6. Communiquer sur les jours de collecte des P+MC notamment	Nombre d'actions de communication Quantité de déchets récoltés sur le territoire	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
	7. Acquérir et distribuer des cendriers portables	Nombre de cendriers acquis Moins de mégots dans les lieux ciblés Nombre de cendriers distribués Nombre de personnes touchées par la publication Facebook	1x Trimestrielle Lors de chaque action Lors de la pub. FB et 1 sem. après	Recensement Evolution du score Clic-4-Wapp Comptage Via Facebook
Pilier infrastructures et	8. Distribuer des sacs payants pour les personnes en attente de domiciliation	Nombre de sacs vendus Quantité de déchets ramassés	Mensuelle Trimestrielle	Relevé service des Taxes Relevé Intradef

Piliers	Actions	Indicateurs	Fréquence et/ou moment de suivi	Méthode de calcul
équipements	9. Installer plus de poubelles publiques	Nombre de poubelles placées Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
	10. Installer des filets pour récolter les canettes	Nombre de filets placés Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
	11. Placer des poubelles avec des cendriers	Nombre de poubelles avec cendriers placés Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
Pilier participation	12. Créer des partenariats locaux de prévention (PLP) vert	Nombre de communications envoyées et reçues Nombre de réunions effectuées Nombre de quartier engagé dans un PLP/PLPI Nombre de PLP/PLPI Nombre d'adhérents au sein de chaque PLP/PLPI Evolution du sentiment de sécurité des citoyens	Annuelle Annuelle Annuelle Semestrielle Semestrielle Annuelle	Recensement Recensement Recensement Recensement Recensement Moniteur de la sécurité/Sondage
	13. Demander aux commerçants de placer un cendrier devant leur devanture	Nombre de cendriers placés Diminution de nombre de mégots dans les quartiers commerçants	Annuelle Trimestrielle	Comptage Mesures Clic-4-Wapp
	14. Organiser des nettoyages ponctuels de la Ville avec les citoyens	Nombre de personnes ayant participé à l'action Quantité de déchets récoltée durant l'action	Annuelle A chaque action	Comptage Nombre de sacs
Pilier gestion de l'espace	15. Assurer des espaces de détente entretenus grâce au Master Park	Nombre de parcs aménagés Quantité de déchets récoltée dans les parcs	Annuelle Annuelle	Comptage Nombre de sacs
Pilier répression	16. Renforcer la cellule environnement des services de police	Recrutement Nombre de PV/SAC	1x Trimestrielle	-- ISLP
	17. Verbaliser les auteurs de dépôts	Nombre de PV Quantité de déchets récoltée	Annuelle Annuelle	Comptage des PV Factures Intradef
	18. Acquérir et louer des caméras pour lutter contre les dépôts clandestins	Nombre de PV Quantité de déchets récoltée	Annuelle Annuelle	Comptage des PV Factures Intradef

Piliers	Actions	Indicateurs	Fréquence et/ou moment de suivi	Méthode de calcul
	19. Renforcer les patrouilles et attraper les auteurs en "flagrants délits"	Nombre d'observations Diminution des dépôts clandestins	Hebdomadaire Mensuelle	Planification Constats du volume des dépôts sur place
	20. Engager/Former des agents constatateurs	Nombre d'agents constatateurs actifs Quantité de déchets récoltée	Annuelle Annuelle	Comptage Factures Intradef
	21. Assurer une présence accrue des gardiens de la paix	Présence sur les marchés Présence aux abords des écoles Présence dans les quartiers Moins de mégots dans les lieux ciblés	Hebdomadaire Quotidienne Quotidienne Trimestrielle	Fréquence Voir horaires Voir horaires Mesures Clic-4-Wapp
Action transversale pour cibler un lieu prioritaire	22. Optimiser les conteneurs collectifs	Nombre de pannes	Annuelle	Comptage

## I.7 Communication du plan

Comme expliqué ci-avant, les citoyens ont été consultés dans le cadre du plan par une réunion visant à déterminer les problèmes les plus importants, puis via une plateforme visant à donner des idées d'actions.

Suite à l'approbation du document par le Conseil communal, et après validation par le Service public de Wallonie, l'adoption du Plan local de Propreté sera promue via les canaux habituels d'informations (presse locale, Facebook, site internet de la Ville,...).

## II. Annexe 1 : catalogue d'actions

### II.1 Pilier communication et sensibilisation

	1. Mettre à disposition du public une application qui permettrait de déclarer les dépôts
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts clandestins et/ou défaut de voirie, dégradation, etc. Projet-pilote dans les quartiers du Centre/Molinay et puis extension au reste de la commune.
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Manque d'intérêt de la population rendant la participation citoyenne très compliquée → une application permettrait au citoyen d'interagir directement avec la Ville.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectifs d'impact : Signalement et intervention rapide des équipes communales pour enlèvement des dépôts clandestins → implication du citoyen et réduction éventuelle des dépôts clandestins, par une appropriation du quartier. Réduction des dépôts clandestins de 5% en 2022 par rapport à 2020. → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectifs d'activité : obtenir 1000 personnes qui auront téléchargé l'application en 2022 et obtenir 1000 signalements en 2022 (contre zéro en 2020, l'application n'existant pas. → la Ville partant de zéro en 2020, et le nombre d'habitants étant de 64.000, nous pouvons penser aisément que 1.000 habitants téléchargeront l'application et que chaque utilisateur utilisera au moins une fois l'application pour signaler un élément.</p>
<b>Description</b>	<p>1) Dans le cadre du projet UIA « A place to Be-Come » visant l'amélioration des espaces publics dans les quartiers du Centre et du Molinay, est prévue la mise en application d'une application Web afin de renforcer l'engagement citoyen dans ces quartiers. Différents modules y seront intégrés, y compris des modules visant la réduction des dépôts clandestins. 2 types de modules pourront être développés afin de lutter contre les dépôts sauvages.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module permettant le signalement de dépôts sauvages et des défauts de voirie aux services communaux</li> <li>- un module visant à inciter la participation active des citoyens à l'entretien des espaces publics</li> </ul> <p>Ces deux modules seront élaborés pour leur aspect organisationnel avec les services concernés (travaux, prévention, informatique), puis développé par Letsgocity dans le cadre du projet UIA.</p> <p>2) Dans le cadre du projet UIA, les quartiers du centre et du Molinay qui serviront de zone pilote avant extension au reste de la commune.</p>

	<p>3) Dépôts et déchets sauvages, prioritairement dans les quartiers du centre et du Molinay.</p> <p>4) Les habitants et usagers des espaces publics</p> <p>5) Permettra une plus grande implication des habitants dans l'entretien des espaces publics et une information et intervention plus rapide des services concernés.</p>
<b>Porteur de l'action</b>	<p>AREBS en collaboration avec LetsgoCity pour le développement de l'application.</p> <p>Service Travaux pour l'organisation des interventions et le feedback aux utilisateurs.</p>
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Letsgocity : Budget staff inclus dans le projet UIA pour le développement d'une application web.</p> <p>Service Travaux : expertise technique pour la mise en œuvre et du service et le suivi des demandes.</p> <p>Service Prévention : relais auprès des habitants.</p> <p>Service informatique/communication : intégration du module sur les outils de communication de la Ville.</p> <p>AREBS : coordination de la communication du projet UIA, dont l'application Web</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	<p>Été 2020 : Développement de l'application « Seraing en poche » et test de la version Beta.</p> <p>Automne 2020 : lancement de l'application qui héberge le module de signalement</p> <p>13 Octobre 2020 : Groupe de travail afin de développer un outil qui incite la participation citoyenne pour une utilisation durable des Parc Marêts et Morchamps.</p> <p>2020-2021 : Développement de l'organisation du module permettant le signalement de dépôts et/ou défaut de voirie en fonction de l'agenda du service Travaux.</p> <p>Intégration du module à l'application avant août 2022.</p>
<b>Moyens prévus</b>	<p>97.000€ budget staff Letsgocity pour développement de l'application (+ communication autour du projet UIA) de la période septembre 2019 à août 2022. Une communication sera articulée autour du lancement de l'action, ce qui devrait permettre d'atteindre nos objectifs précisés plus haut.</p> <p>Cette action se doit d'être nécessairement être accompagnée par un renforcement des équipes chargées de l'opérationnalité en matière d'intervention dans la collecte des dépôts clandestins et de réparation des défauts de voirie. Idem pour le suivi des demandes et de la réalisation des bons : un renforcement de la cellule administrative de planification sera nécessaire.</p>

<b>Sources des moyens</b>	<p>Développement de l'application et des modules inclus dans le budget UIA financé par la Commission européenne.</p> <p>Ressources des équipes Ville pour l'organisation de l'enlèvement des dépôts et la réparation des défauts de voirie sur le budget staff de la Ville.</p>																							
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="651 405 1013 510">Indicateurs</th> <th data-bbox="1013 405 1171 510">Fréquence de suivi</th> <th data-bbox="1171 405 1394 510">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" data-bbox="651 510 1394 562"><b>Indicateurs d'activité</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 562 1013 678">Nombre de téléchargement de l'application</td> <td data-bbox="1013 562 1171 678">Mensuelle</td> <td data-bbox="1171 562 1394 678">Données back-office de l'application</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 678 1013 795">Nombre de signalements par les usagers</td> <td data-bbox="1013 678 1171 795">Mensuelle</td> <td data-bbox="1171 678 1394 795">Données back-office de l'application</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 795 1013 911">Nombre de problèmes solutionnés dans les X h après le signalement</td> <td data-bbox="1013 795 1171 911">Mensuelle</td> <td data-bbox="1171 795 1394 911">Données collectées par le service travaux</td> </tr> <tr> <td colspan="3" data-bbox="651 911 1394 963"><b>Indicateurs d'impact</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 963 1013 1135">Changement de comportement à évaluer en fonction du module visant la participation active des citoyens</td> <td data-bbox="1013 963 1171 1135">A définir</td> <td data-bbox="1171 963 1394 1135"></td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d'activité</b>			Nombre de téléchargement de l'application	Mensuelle	Données back-office de l'application	Nombre de signalements par les usagers	Mensuelle	Données back-office de l'application	Nombre de problèmes solutionnés dans les X h après le signalement	Mensuelle	Données collectées par le service travaux	<b>Indicateurs d'impact</b>			Changement de comportement à évaluer en fonction du module visant la participation active des citoyens	A définir	
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																						
<b>Indicateurs d'activité</b>																								
Nombre de téléchargement de l'application	Mensuelle	Données back-office de l'application																						
Nombre de signalements par les usagers	Mensuelle	Données back-office de l'application																						
Nombre de problèmes solutionnés dans les X h après le signalement	Mensuelle	Données collectées par le service travaux																						
<b>Indicateurs d'impact</b>																								
Changement de comportement à évaluer en fonction du module visant la participation active des citoyens	A définir																							

	<b>2. Contrôler les personnes qui n'utilisent peu ou pas leur badge ou leur conteneur</b>
<b>Pilier</b>	Répression
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôt clandestins – aux abords des conteneurs collectifs
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Comportements inciviques → l'action permet d'identifier certains auteurs de dépôts clandestins.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : réduire de 5% les dépôts clandestins en 2021 par rapport à 2020 → vu le nombre de ménages n'utilisant pas leur système de collecte, la remise en ordre de ceux-ci, ou d'une partie de ceux-ci, permettra de réduire les quantités de dépôts.</p> <p>Objectif d'activité : rencontrer 500 ménages par an qui se remettent en ordre → A l'heure actuelle, environ 10% des ménages n'utilisent pas leur système de collecte des déchets, soit 3.000 ménages. Une action par mois est réalisée Rencontrer 50 ménages par action (10 mois/an) est en adéquation par rapport au temps consacré à l'action.</p>
<b>Résultats attendus</b>	Rencontrer 200 ménages par an qui se remettent en ordre
<b>Description</b>	Contrôler les personnes qui n'utilisent pas ou peu leur système de collecte tout-venant (conteneur ou badge) sur base des endroits où ces dépôts sont récurrents. Les personnes ciblées sont situés dans les quartiers.
<b>Porteur de l'action</b>	Police de l'environnement
<b>Partenaires prévus</b>	Gardiens de la Paix et les éducateurs de rue du service de Prévention (en faisant également du porte à porte)
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Action récurrente : 2 x par mois +/- 4h tout au long de l'année
<b>Moyens prévus</b>	Pas de budget supplémentaire puisqu'inclus dans les missions habituelles et quotidiennes de la police – 2 à 4 ETP pour la mission, ce qui devrait nous permettre d'atteindre les objectifs.
<b>Sources des moyens</b>	Pas d'application.



**Indicateurs de suivi de l'action**

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
<b>Indicateurs d'activité</b>		
Rencontrer les citoyens qui ne collectent pas ou peu	2 x / mois	Intradel sur les deux dernières années
Vérification ultérieure de la mise en ordre	Après 3 mois	Intradel
PV de non remise en ordre	Après 3mois	Nbre de PV et remise en ordre.
<b>Indicateurs d'impact</b>		
Diminution des dépôts clandestins dans les quartiers ciblés	/	Constat visuel et ou ressenti de la population / ouvriers communaux
Plus de personnes utilisent son système de collecte tout-venant	Suivi entre 3 et 6 mois	Intradel

	<b>3. Placer des panneaux afin de prévenir des risques d'amendes aux points noirs</b>
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts clandestins sur les sites des bulles à verre et des conteneurs collectifs enterrés
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Comportements inciviques, population pas suffisamment informée/sensibilisée par rapport au tri des déchets, aux taxes poubelles et aux décisions politiques → l'action permettrait de dissuader certains comportements.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : réduire les dépôts clandestins → l'impact est difficilement calculable à ce niveau. Il s'agit d'une sensibilisation et nous espérons observer une diminution des dépôts clandestins autour des bulles à verre et des conteneurs enterrés en 2021 par rapport à 2020 – 5% de réduction des dépôts. Les dépôts ne sont pas comptabilisés aux abords de site. Cependant, la société Bois &amp; Travaux ramassant autour des bulles à verre une fois par semaine, nous nous baserons sur le chiffre 2020 et 2021 pour calculer la différence.</p> <p>Objectif d'activité : placement de 30 panneaux en 2021 (contre aucun en 2020) → aucun panneau en 2020, acquérir et placer ces panneaux est possible dans le cadre des missions du service des Travaux.</p>
<b>Description</b>	<p>Acquérir des panneaux visant à prévenir les citoyens que déposer des déchets en dehors des conteneurs collectifs et des bulles à verre est passible d'une amende administrative pouvant aller jusque 350 € (voir plus).</p> <p>Ces panneaux seraient placés sur les sites de bulles à verre et/ou conteneurs enterrés collectifs qui sont de véritables nids à dépôts clandestins</p>
<b>Porteur de l'action</b>	Service mobilité (placement et acquisition)
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Service des Amendes administratives : amendes aux citoyens</p> <p>Police : rédaction du procès-verbal</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition (1 <sup>er</sup> semestre) et placement en 2021 (2 <sup>ème</sup> semestre) – action unique – non renouvelée par la suite.
<b>Moyens prévus</b>	<p>3000€ prévus au budget 2021 → correspondant à l'achat de panneaux afin d'atteindre l'objectif.</p> <p>2 ETP pendant 1 semaine</p>
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville

**Indicateurs de suivi de l'action**

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs d'activité		
Nombre de panneaux placés	1x	Comptage
Indicateurs d'impact		
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef

4. Créer un logo « Environnement » pour les véhicules, vêtements de travail, promotion des actions,...																			
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation																		
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Lutter contre les dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire																		
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Population pas suffisamment informée → l'action permet aux citoyens de remarquer la présence du service.																		
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Promouvoir le service Environnement et ses actions au sein de la Ville et réduire les incivilités – il est impossible de calculer l'impact que cette action aura sur le public.</p> <p>Objectif d'activité : Floquer les 10 véhicules des 10 zones du service Environnement contre zéro en 2020. Ces dix véhicules sont les dix véhicules de chaque zone qui parcourent le territoire pour ramasser les dépôts clandestins.</p>																		
<b>Description</b>	Le logo sera créé par le graphiste de la Ville, du service informatique. Une fois ce logo existant, il sera utilisé pour floquer les véhicules de l'environnement ainsi que leurs vêtements de travail.																		
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement																		
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Service Environnement : visibilité du logo</p> <p>Service des Relations publiques : communication sur l'action</p> <p>Service des Marchés publics : acquisition des articles</p>																		
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition (1 <sup>er</sup> semestre) et utilisation courant 2021 (2 <sup>ème</sup> semestre). Action unique.																		
<b>Moyens prévus</b>	1 ETP pendant une journée pour la création du logo (réalisation en interne) – par la suite, prévoir un budget pour le flocage des véhicules (3000 €) et l'acquisition de vêtements avec le logo (à déterminer ultérieurement). Ces moyens mis en œuvre devrait permettre au service d'acquérir une certaine visibilité.																		
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville																		
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de véhicules floqués</td> <td>1x</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de véhicules floqués	1x	Comptage	Indicateurs d'impact			-	-	-			
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs d'activité																			
Nombre de véhicules floqués	1x	Comptage																	
Indicateurs d'impact																			
-	-	-																	

	<b>5. Installer des nudges pour encourager les gens à utiliser les poubelles, dont des cendriers à sondage</b>
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Comportements jugés par les habitants comme problématiques (dont dépôts clandestins ) dans les quartiers du centre et du Molinay, et en particulier Parc des Marêts et Parc Morchamps en fonction des résultats du diagnostic en cours.
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → action ludique permettant de respecter l’environnement en s’amusant.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d’impact : réduire les déchets sauvages (canettes,...) et modifier les comportements des usagers des espaces publics via l’outil « nudges ». L’objectif est de réduire de 5% les déchets sauvages. En 2020, la quantité de déchets dans le parc des Marêts et le parc Morchamps sont comptabilisés par l’ULiège. Une fois les nudges mis en place, nous pourrions comparer les chiffres entre les deux années. A noter qu’il s’agit cependant d’un travail de longue haleine qui ne serait pas possible si ULiège ne le prenait pas en charge. L’ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d’activité : installer 5 nudges en 2021 pendant une période d’un mois (contre 2 en 2020 – résultats non calculés). → placer 5 nudges dans deux des parcs sérésiens et évaluer le résultat permettra de voir l’impact sur la population fréquentant ces parcs.</p>
<b>Description</b>	<p>1) Dans le cadre du Projet « A place to Be-Come » financé par la Commission européenne via le l’appel à projets « Urban Innovative Actions », il est prévu l’étude et l’installation d’outils « nudges » dans le quartier-cible. Les étapes-clés de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De Septembre 2019 à Aout 2020 : réalisation d’un diagnostic psychosocial quantitative et d’une étude qualitative relative aux sentiments d’appropriation et l’utilisation de espaces publics, en particulier les Parcs.</li> <li>- Jusque Mars 2021 : En fonction des résultats du diagnostic : définir les comportements visés, définir les types de nudges pertinents et leur localisation. Conception des nudges identifiés.</li> <li>-A partir de Mars 2021 : acquisition et installation des nudges</li> <li>-Enfin, évaluation des impacts et des modifications de comportements.</li> </ul> <p>2) Les lieux concernés seront définis dans le diagnostic en cours et concerté avec les acteurs communaux.</p> <p>3) Les comportements spécifiques jugés comme les plus problématiques seront identifiés dans le diagnostic. L’objectif général étant l’appropriation des espaces publics par les habitants, cela pourra passer par la réduction des dépôts clandestins dans la zone-cible du projet.</p> <p>4) Les habitants et utilisateurs des espaces publics de la zone-cible et en particulier les utilisateurs des Parc des Marêts et des Parc Morchamps.</p>

	5) Vise la modification des comportements des utilisateurs des espaces publics pour promouvoir les comportements vertueux et réduire les dépôts clandestins.															
<b>Porteur de l'action</b>	Le laboratoire PsyNCog de L'Université de Liège, en collaboration avec le laboratoire Psykolab.															
<b>Partenaires prévus</b>	AREBS : coordination du projet UIA et communication autour des actions Ville de Seraing (bureau technique) : partenaire financier pour acquisition d'équipements dans le cadre du projet UIA Service Prévention de la Ville de Service : expertise pour la mise en œuvre du diagnostic psychosocial et le lien avec les habitants Service Travaux de la Ville de Service : expertise technique relative aux dépôts sauvages, enlèvement des dépôts et ramassage des poubelles publiques. LEMA-ULg : expertise en aménagement du territoire et partenaire dans le cadre du projet UIA pour alimenter le diagnostic.															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Aout 2020 : Rapport de diagnostic Septembre 2020-Mars 2021 : Définition des comportements visés et conception des nudges Mars 2021-Aout 2022 : Acquisition et installation des nudges et évaluation de l'impact															
<b>Moyens prévus</b>	Budget projet UIA pour atteindre les objectifs : Equipement : 150.000 € Staff pour diagnostic : 1.2 + 0.4 ETP															
<b>Sources des moyens</b>	Budget € équipement et staff pour le diagnostic dans le cadre du projet « A place to Be-Come », financé par la Commission européenne. Expertise des services communaux (prévention, travaux) sur le budget staff de la commune.															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	Indicateurs d'activité : à définir en fonction des nudges mis en place et des comportements visés. <table border="1" data-bbox="576 1563 1385 1960"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'activité</b></td> </tr> <tr> <td>Nombre de nudges installés</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'impact</b></td> </tr> <tr> <td>Diminution du nombre de kg de dépôts constatés dans les zones-cibles.</td> <td>Mensuelle</td> <td>Pesée mensuelle par les ouvriers</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d'activité</b>			Nombre de nudges installés	Annuelle	Comptage	<b>Indicateurs d'impact</b>			Diminution du nombre de kg de dépôts constatés dans les zones-cibles.	Mensuelle	Pesée mensuelle par les ouvriers
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
<b>Indicateurs d'activité</b>																
Nombre de nudges installés	Annuelle	Comptage														
<b>Indicateurs d'impact</b>																
Diminution du nombre de kg de dépôts constatés dans les zones-cibles.	Mensuelle	Pesée mensuelle par les ouvriers														

6. Communiquer sur les jours de collecte des P+MC notamment																
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation															
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Déchets non collectés impactant le paysage urbain et pouvant provoquer la prolifération des dépôts clandestins. - Ensemble du territoire															
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Population pas suffisamment informée → des actions de communication permettront aux citoyens d'être mieux informés.															
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Informer le citoyen concernant les moments de collecte et améliorer la propreté publique → il est compliqué de calculer l'impact réel qu'aura ce type d'action. Nous ne pourrions espérer que de nombreux ménages verront l'information, et que nous observerons une meilleure gestion par ceux-ci de leurs déchets.</p> <p>Objectif d'activité : communiquer 2x/an → il est important que cette communication ne soit pas trop régulière, au risque de passer inaperçue. Une fois par trimestre paraît réaliste et surtout utile.</p>															
<b>Description</b>	La Ville communiquera régulièrement sur les modalités de collecte via les différents canaux de communication habituels. Des toutes-boîtes ciblés dans certains quartiers pourront également avoir lieu															
<b>Porteur de l'action</b>	Service des Relations publiques															
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Service environnement : fourniture des informations</p> <p>Service prévention (gardiens de la paix) : distribution de toutes-boîtes</p> <p>Intradel : communication – porte-à-porte ou distribution de toutes-boîtes</p>															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Action ponctuelle déjà en cours - communication 2x/an chaque année (février et septembre)															
<b>Moyens prévus</b>	<p>Collaboration entre les services, la police et Intradel (moyens propres)</p> <p>6 ETP pendant 3 jours – le fait de mobiliser ce personnel garantira une communication certaine.</p>															
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #a0c4ff;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #a0c4ff;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #a0c4ff;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de communication</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée sur le territoire</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradel</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre d'actions de communication	Annuelle	Comptage	Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
Indicateurs d'activité																
Nombre d'actions de communication	Annuelle	Comptage														
Indicateurs d'impact																
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel														

<b>7. Acquérir et distribuer des cendriers portables</b>	
<b>Pilier</b>	Communication et sensibilisation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Le jet de mégots  Marchés, abords des arrêts de bus et des écoles, rues commerçantes et lors d'actions/événements organisés par le Service de prévention
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Comportements inciviques → cette action devrait permettre la réduction du nombre de mégots dans les rues.
<b>Objectif(s)</b>	Objectif d'impact : Lutter contre les mégots de cigarettes en sensibilisant les fumeurs via la distribution de cendriers portables et réduire de 5% les mégots de cigarettes dans les quartiers commerçants en 2021 par rapport à 2020 (mesures Clic-4-Wapp)  Objectif d'activité : acquérir 200 cendriers portables en 2021 (contre zéro en 2020) → distribuer 200 cendriers sur les marchés et dans les quartiers commerçants permettront de réduire ces mégots. Il est impossible de dire combien il existe de fumeurs sur Seraing. Cependant, 200 cendriers à distribuer en 2021 permettra de toucher une partie de ceux-ci.
<b>Description</b>	Acquisition des cendriers portables via la procédure des marchés publics Mise en place d'une action de sensibilisation Communication sur l'action via le Service communication (site Internet Ville, Facebook, presse locale) Distribution dans les lieux ciblés et lors des actions/événements organisés par le Service de prévention. Lieux : voir ci-dessus Nuisances : mégots de cigarettes jetés à terre Public cible : les fumeurs Point noir : cela génère de la mal propreté, une image négative des quartiers sales et un sentiment d'insécurité.
<b>Porteur de l'action</b>	Service de prévention (éducateurs de rue + gardiens de la paix)
<b>Partenaires prévus</b>	Service des Relations publiques : communication
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition des cendriers : marché lancé en juillet 2020, bon de commande en août-septembre 2020 pour livraison fin septembre 2020. Mise en place d'une action de sensibilisation : dès réception des cendriers (septembre-octobre 2020) Communication sur l'action : dès que l'action sera prête à être réalisée (septembre-octobre 2020) Distribution dans les lieux ciblés : octobre-novembre 2020
<b>Moyens prévus</b>	+/-1.000 € pour le coût des cendriers repris dans les objectifs.  En ce qui concerne le temps consacré, celui-ci est inclus dans les missions quotidiennes et habituelles des agents du Service - 9 agents à 4/5 temps soit 7,2 ETP



<b>Sources des moyens</b>	Fonds fédéraux (PSSP) pour l'acquisition des cendriers et Fonds fédéraux (PSSP) et fonds propres pour les frais de personnel																										
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="651 304 970 383">Indicateurs</th> <th data-bbox="970 304 1142 383">Fréquence de suivi</th> <th data-bbox="1142 304 1386 383">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" data-bbox="651 383 1386 432">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 432 970 546">Procédure de marchés publics pour acquisition des cendriers</td> <td data-bbox="970 432 1142 546"></td> <td data-bbox="1142 432 1386 546"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 546 970 627">Nombre de cendriers acquis</td> <td data-bbox="970 546 1142 627"></td> <td data-bbox="1142 546 1386 627">Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3" data-bbox="651 627 1386 676">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 676 970 833">Moins de mégots dans les lieux ciblés</td> <td data-bbox="970 676 1142 833">1x/trim Février, novembre, mai et août</td> <td data-bbox="1142 676 1386 833">Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 833 970 947">Nombre de cendriers distribués</td> <td data-bbox="970 833 1142 947">Lors de chaque action</td> <td data-bbox="1142 833 1386 947">Comptage</td> </tr> <tr> <td data-bbox="651 947 970 1124">Nombre de personnes touchées par la publication Facebook, nombre de partages, de commentaires, etc...</td> <td data-bbox="970 947 1142 1124">Lors de la publication s/Facebook et 1 semaine après</td> <td data-bbox="1142 947 1386 1124">Facebook Ville de Seraing</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Procédure de marchés publics pour acquisition des cendriers			Nombre de cendriers acquis		Comptage	Indicateurs d'impact			Moins de mégots dans les lieux ciblés	1x/trim Février, novembre, mai et août	Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp	Nombre de cendriers distribués	Lors de chaque action	Comptage	Nombre de personnes touchées par la publication Facebook, nombre de partages, de commentaires, etc...	Lors de la publication s/Facebook et 1 semaine après	Facebook Ville de Seraing
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																									
Indicateurs d'activité																											
Procédure de marchés publics pour acquisition des cendriers																											
Nombre de cendriers acquis		Comptage																									
Indicateurs d'impact																											
Moins de mégots dans les lieux ciblés	1x/trim Février, novembre, mai et août	Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp																									
Nombre de cendriers distribués	Lors de chaque action	Comptage																									
Nombre de personnes touchées par la publication Facebook, nombre de partages, de commentaires, etc...	Lors de la publication s/Facebook et 1 semaine après	Facebook Ville de Seraing																									

## II.2 Pilier infrastructures et équipements

8. Distribuer des sacs payants pour les personnes en attente de domiciliation																						
<b>Pilier</b>	Infrastructure et équipements																					
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire																					
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques – population pas assez informée → ces ménages auront la possibilité de gérer correctement leurs déchets.																					
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Lutter contre les dépôts clandestins et réduire ceux-ci de 5% en 2021 par rapport à 2020. → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : L'intérêt est d'avoir des familles en ordre au niveau de la collecte des déchets. Il n'est donc pas opportun de se fixer un objectif chiffré ici. Nous pourrions cependant se baser sur une vente de sacs poubelles à 50% pourcents des ménages qui ne sont pas en ordre (en visant à terme le 100 %).</p>																					
<b>Description</b>	Vente de sacs poubelles de la ville																					
<b>Porteur de l'action</b>	Service des Taxes																					
<b>Partenaires prévus</b>	Service de la Population : information aux nouveaux arrivants à Seraing																					
<b>Planning de mise en œuvre</b>	En discussion / réflexion à la direction financier de la ville																					
<b>Moyens prévus</b>	Evolutif en fonction du nombre de sacs vendus. Le personnel et le nombre de sacs suivront la demande.																					
<b>Sources des moyens</b>	Vente => budget externe																					
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;"><b>Indicateurs d'activité</b></td> </tr> <tr> <td>Nombre de sacs vendus</td> <td>Mensuelle</td> <td>Relevé sce Taxes</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;"><b>Indicateurs d'impact</b></td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets ramassés</td> <td>Trimestrielle</td> <td>Relevé Intradel</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d'activité</b>			Nombre de sacs vendus	Mensuelle	Relevé sce Taxes				<b>Indicateurs d'impact</b>			Quantité de déchets ramassés	Trimestrielle	Relevé Intradel			
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																				
<b>Indicateurs d'activité</b>																						
Nombre de sacs vendus	Mensuelle	Relevé sce Taxes																				
<b>Indicateurs d'impact</b>																						
Quantité de déchets ramassés	Trimestrielle	Relevé Intradel																				

9. Installer plus de poubelles publiques																						
<b>Pilier</b>	Infrastructures et équipements																					
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Déchets sauvages sur l'ensemble du territoire																					
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets sauvages fréquents – comportements inciviques → plus de poubelles donneront moins d'excuses aux inciviques.																					
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Améliorer la propreté publique et donc réduire les dépôts de 5% en 2021 par rapport à 2020. → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Installer 20 poubelles publiques par an jusqu'à ce que le parc soit renouvelé (et que le territoire soit suffisamment desservi). Il y a environ une centaine de poubelles à placer/remplacer. 20% par an pendant 5 ans semble plausible.</p>																					
<b>Description</b>	La Ville de Seraing possède actuellement plus de 500 poubelles publiques sur son territoire. Celles-ci sont vidées quotidiennement par les équipes de l'Environnement. Il y a cependant certains endroits qui sont peu desservis, d'autres où les poubelles ont plusieurs années et sont endommagées. L'objectif est d'acquérir et de faire placer des poubelles afin de renouveler notre parc et, éventuellement, d'augmenter celui-ci.																					
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement																					
<b>Partenaires prévus</b>	Service public de Wallonie éventuellement (en fonction des appels à projets lancés)																					
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition (1 <sup>er</sup> semestre) et placement en 2021 (2 <sup>ème</sup> semestre) – action à renouveler tant que le parc de poubelles ne sera pas neuf.																					
<b>Moyens prévus</b>	25.000 € en 2020 et 25.000 € en 2021, et suivants, ce qui permettra d'acquérir et de placer les poubelles nécessaires.																					
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville (et éventuellement subside SPW)																					
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de poubelles placées</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée sur le territoire</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradel</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de poubelles placées	Annuelle	Comptage				Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel			
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																				
Indicateurs d'activité																						
Nombre de poubelles placées	Annuelle	Comptage																				
Indicateurs d'impact																						
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel																				

10. Installer des filets pour récolter les canettes																						
<b>Pilier</b>	Infrastructures et équipements																					
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Déchets sauvages - Route de Hamoir, route de Rotheux, rue de la Vecquée sur l'ensemble du territoire																					
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → inciter le citoyen à respecter l'environnement par le jeu.																					
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Améliorer la propreté publique et donc réduire les dépôts sauvages. Il est très compliqué de mesurer l'impact. A l'heure actuelle, les déchets sauvages ramassés ne sont pas comptabilisés. On pourrait cependant espérer un impact visuel de 5% de moins en 2021 par rapport à 2020.</p> <p>Objectif d'activité : installer 3 filets en 2021 (contre 0 en 2020). Vu les voiries qui longent le bois, il ne serait pas intéressant d'en mettre plus.</p>																					
<b>Description</b>	La Ville de Seraing ne possède pas de filets à canettes actuellement. L'idée est d'en placer sur les voies d'accès dépourvues d'habitations et en bordure de forêts, afin de centraliser les déchets sauvages.																					
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement																					
<b>Partenaires prévus</b>	Service public de Wallonie éventuellement (en fonction des appels à projets lancés, et accord pour placer des filets sur certaines routes régionales)																					
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition et placement en 2021 – action unique.																					
<b>Moyens prévus</b>	<p>2.000 € pour 2021 pour l'achat de filets correspondant aux objectifs.</p> <p>2 ETP pendant ½ journée</p>																					
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville																					
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: #a0c0e0;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #a0c0e0;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #a0c0e0;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d0d0d0;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de filets placés</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d0d0d0;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée sur le territoire</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradef</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de filets placés	Annuelle	Comptage				Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef			
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																				
Indicateurs d'activité																						
Nombre de filets placés	Annuelle	Comptage																				
Indicateurs d'impact																						
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef																				

11. Placer des poubelles avec des cendriers																			
<b>Pilier</b>	Infrastructures et équipements																		
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Mégots de cigarette - Ensemble du territoire (priorité aux sorties d'écoles et dans les quartiers commerçants).																		
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → inciter les citoyens à jeter leurs mégots dans les poubelles via les cendriers.																		
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Améliorer la propreté publique et donc réduire les dépôts de 5% en 2021 par rapport à 2020. → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Installer 20 poubelles publiques par an avec des cendriers jusqu'à ce que le parc soit renouvelé (et que le territoire soit suffisamment desservi). Il y a environ une centaine de poubelles à placer/remplacer. 20% par an pendant 5 ans semble plausible.</p>																		
<b>Description</b>	La Ville de Seraing a placé en 2018 une cinquantaine de poubelles équipées de cendriers. L'idée est d'en placer de nouveaux pour compléter le parc de poubelles munies de cendriers.																		
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement																		
<b>Partenaires prévus</b>	Service public de Wallonie éventuellement (en fonction des appels à projets lancés, et accord pour placer des filets sur certaines routes régionales)																		
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition et placement en 2021 – action unique.																		
<b>Moyens prévus</b>	25.000 € en 2020 et 25.000 € en 2021, et suivants, ce qui permettra d'acquérir et de placer les poubelles nécessaires équipées de cendriers.																		
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville (et éventuellement subside du SPW)																		
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: #a6c9ec;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #a6c9ec;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #a6c9ec;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de poubelles avec cendriers placées</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée sur le territoire</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradel</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de poubelles avec cendriers placées	Annuelle	Comptage				Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs d'activité																			
Nombre de poubelles avec cendriers placées	Annuelle	Comptage																	
Indicateurs d'impact																			
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradel																	

## II.3 Pilier participation

12. Créer des partenariats locaux de Prévention	
<b>Pilier</b>	Participation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Œuvrer ensemble (accord de collaboration entre les citoyens, la commune et les services de police) à la lutte contre les dépôts clandestins d'immondices et contre les vols au sein des habitations afin d'améliorer le sentiment de sécurité globale des citoyens au départ de leur quartier. Dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire.
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Population pas suffisamment informée/sensibilisée → via ces PLP verts, le citoyen se sent informé et concerné.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectifs d'impact de ce partenariat sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le sentiment de sécurité</li> <li>• Renforcer la cohésion sociale</li> <li>• Accroître la prise de conscience collective de l'importance de la prévention</li> <li>• Réduire la criminalité autour de deux axes centraux – les vols et les incivilités environnementales</li> <li>• Atteindre une collaboration entre les citoyens et les services de police par le biais d'un canal de communication fiable visant à établir l'échange d'informations pertinentes</li> </ul> <p>A nouveau, il s'agit de sensibilisation et il est impossible de comptabiliser l'impact que cela aura sur le citoyen. Nous pouvons espérer une diminution des dépôts clandestins par une augmentation du contrôle social.</p> <p>Objectif d'activité: Engager 2 quartiers dans des PLP en 2021 (comme en 2020), permettant l'augmentation du contrôle social.</p>
<b>Description</b>	<p><b>Action et son déroulement :</b> La création d'un PLP nécessite plusieurs étapes successives, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information aux citoyens via des réunions d'information. Notons que les PLP découlent généralement d'un comité de quartier préexistant.</li> <li>• La sollicitation d'un ou plusieurs coordinateur(s) pour chaque PLP</li> <li>• La rédaction d'une charte signée par toutes les parties prenantes (coordinateur(s) – responsable communal – représentant de la police locale) qui sera envoyée pour accord au SPF Intérieur.</li> <li>• La mise en place d'un suivi administratif sur trois niveaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Inscription des nouveaux membres</li> <li>○ Rédaction et envois des informations</li> <li>○ La gestion des interpellations citoyennes</li> </ul> </li> <li>• Organisation et animation des réunions de suivi du PLP</li> <li>• Evaluation annuelle du fonctionnement et de l'évolution des PLP avec ajustements</li> </ul> <p><b>Les lieux concernés :</b> Les PLP peuvent s'étendre sur l'ensemble du territoire communal. Généralement les PLP se structurent autour d'un quartier.</p>

	<p><b>Les nuisances concernées :</b> Les PLP s'articulent autour de deux axes, les nuisances environnementales et les vols au sein des habitations.</p> <p><b>Les publics concernés :</b> L'ensemble des citoyens désireux de s'engager dans une démarche proactive de sécurisation et de redynamisation de leur quartier</p>																													
<b>Porteur de l'action</b>	Police Locale de Seraing-Neupré : Noémie ELOY avec la participation active de Marie LITT et Alexandre CARBONI (Vols) et de Rudi RULLI et Daniel BISINELLA (Environnement).																													
<b>Partenaires prévus</b>	Commune de Seraing : Mise à disposition de tous les moyens de fonctionnement nécessaires à la mise en place et à la vie d'un PLP. Pour exemple : Mise à disposition de locaux pour les réunions, participation d'un représentant communal lors des réunions, mise à disposition des moyens nécessaire à la promotion des PLP, etc.																													
<b>Planning de mise en œuvre</b>	<p>La mise en place d'un PLP dépend de la motivation citoyenne dans les thématiques. Du moment de la réunion à la mise en œuvre des premières communications, nous comptons un petit mois.</p> <p>Nous pouvons entreprendre le travail dès demain.</p>																													
<b>Moyens prévus</b>	<p>Budget : Location d'une salle communale – impression de prospectus et promotion sur les réseaux sociaux. Communication nécessaire à l'atteinte des objectifs.</p> <p>Moyens humains : une à deux heures pour toutes les réunions et une journée par semaine pour la gestion administrative et le suivi des PLP.</p>																													
<b>Sources des moyens</b>	Frais de fonctionnement liés aux agents attirés à ce projet.																													
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'activité</b></td> </tr> <tr> <td>Nombre de communications envoyées et reçues</td> <td>Annuelle</td> <td>Recensement</td> </tr> <tr> <td>Nombre de réunions effectuées</td> <td>Annuelle</td> <td>Recensement</td> </tr> <tr> <td>Nombre de quartier engagé dans un PLP/PLPI</td> <td>Annuelle</td> <td>Recensement</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'impact</b></td> </tr> <tr> <td>Nombre de PLP/PLPI</td> <td>Semestrielle</td> <td>Recensement</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'adhérent au sein de chaque PLP/PLPI</td> <td>Semestrielle</td> <td>Recensement</td> </tr> <tr> <td><i>Evolution du sentiment de sécurité des citoyens</i></td> <td>Annuelle</td> <td>Moniteur de la sécurité – PolFed Sondage de suivi des PLP/PLPI</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d'activité</b>			Nombre de communications envoyées et reçues	Annuelle	Recensement	Nombre de réunions effectuées	Annuelle	Recensement	Nombre de quartier engagé dans un PLP/PLPI	Annuelle	Recensement	<b>Indicateurs d'impact</b>			Nombre de PLP/PLPI	Semestrielle	Recensement	Nombre d'adhérent au sein de chaque PLP/PLPI	Semestrielle	Recensement	<i>Evolution du sentiment de sécurité des citoyens</i>	Annuelle	Moniteur de la sécurité – PolFed Sondage de suivi des PLP/PLPI
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																												
<b>Indicateurs d'activité</b>																														
Nombre de communications envoyées et reçues	Annuelle	Recensement																												
Nombre de réunions effectuées	Annuelle	Recensement																												
Nombre de quartier engagé dans un PLP/PLPI	Annuelle	Recensement																												
<b>Indicateurs d'impact</b>																														
Nombre de PLP/PLPI	Semestrielle	Recensement																												
Nombre d'adhérent au sein de chaque PLP/PLPI	Semestrielle	Recensement																												
<i>Evolution du sentiment de sécurité des citoyens</i>	Annuelle	Moniteur de la sécurité – PolFed Sondage de suivi des PLP/PLPI																												

13. Demander aux commerçants de placer un cendrier devant leur devanture																
<b>Pilier</b>	Participation															
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Mégots de cigarette – Rues commerçantes															
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → le placement de cendriers responsabilise également les commerçants, qui se sentent plus concernés. Mégots - sur l'ensemble du territoire															
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire de 5% les mégots au sol dans les rues commerçantes et donc réduire les déchets sauvages (dans les tronçons des mesures Clic-4-Wapp). L'ambition de réduire d'un quart le nombre de mégots paraît réalisable pour la 1<sup>ère</sup> année.</p> <p>Objectif d'activité : Placement de 60 cendriers en 2021, tous commerces confondus, contre 20 en 2020. Au total, environ 140 cendriers auront été acquis, 20 déjà placés. Attendre de placer la moitié des cendriers restants est un bon objectif. L'idée n'est pas de placer un cendrier devant chaque commerce, mais d'en avoir suffisant devant différents établissements afin de réduire le nombre de mégots au sol dans les quartiers commerçants.</p>															
<b>Description</b>	La Ville a acquis 100 cendriers muraux en 2018. Ceux-ci sont mis gratuitement à disposition des commerces de l'HORECA. Le commerçant s'engage à le fixer lui-même, le vider, et le gérer en bon père de famille. Un courrier avait été envoyé à l'ensemble des commerçants concernés mais l'opération n'a pas rencontré un franc succès (seule une vingtaine de cendriers ont été placés). L'idée est d'étendre à l'ensemble des commerçants afin que des cendriers soient disponibles dans chaque rue commerçante.															
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement															
<b>Partenaires prévus</b>	Commerçants : pour le placement et l'utilisation de cendriers asbl Arebs : pour les contacts avec les commerçants															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition et promotion en 2021 et 2022, le temps d'écouler les stocks.															
<b>Moyens prévus</b>	4.000 € pour acquérir 50 nouveaux cendriers et communication nécessaire à la distribution.															
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville (et éventuellement subside du SPW)															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cendriers placés</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Diminution des mégots dans les quartiers commerçants</td> <td>Trimestrielle</td> <td>Mesures Clic-4-Wapp</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de cendriers placés	Annuelle	Comptage	Indicateurs d'impact			Diminution des mégots dans les quartiers commerçants	Trimestrielle	Mesures Clic-4-Wapp
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
Indicateurs d'activité																
Nombre de cendriers placés	Annuelle	Comptage														
Indicateurs d'impact																
Diminution des mégots dans les quartiers commerçants	Trimestrielle	Mesures Clic-4-Wapp														



	<b>14. Organiser des nettoyages ponctuels de la Ville avec les citoyens</b>
<b>Pilier</b>	Participation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Déchets sauvages – ensemble du territoire, abords des écoles
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → ces actions permettent aux citoyens de se rendre compte du problème et leur donne envie d’y remédier. Dépôts clandestins sur l’ensemble du territoire
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d’impact : Améliorer la propreté publique. S’agissant d’actions ponctuelles, il est difficile de se fixer un objectif d’impact, le nombre d’équipes variant. Nous pouvons cependant comparer l’année 2021 avec l’année 2022 (aucune action en 2020 à cause du Covid-19) autour de certaines écoles, et espérer avoir un nombre de sacs moindres en 2022, ce qui expliquerait un importance plus faible du nombre de déchets dans les rues.</p> <p>Objectif d’activité : Participation de 10 écoles en 2021 et de 20 équipes (idem les années suivantes – contre 0 en 2020 pour les écoles dû au covid-19 et 15 pour le Grand Nettoyage d’Automne). Au vu du temps demandé par la conseillère environnement (1/2 journée par école), 10 à 12 écoles est le maximum. Concernant les équipes du Grand Nettoyage ou d’actions ponctuelles, comme les ambassadeurs de la propreté, nous pouvons espérer un maximum d’équipes grâce à une communication sur l’action.</p>
<b>Description</b>	De nombreux déchets jonchent les rues. Tous les jours, plusieurs ouvriers communaux parcourent le territoire afin de ramasser ceux-ci. Le souhait de la Ville était de relancer cette action citoyenne afin de sensibiliser les Sérésiens. Ainsi, depuis 2015, la Ville organise annuellement “Seraing Ville Propre” et participe au Grand Nettoyage de Printemps. L’objectif est que les citoyens, écoles, associations, comités de quartier, créent une équipe et ramassent les déchets dans leur quartier ou aux abords de leur école durant quelques heures.
<b>Porteur de l’action</b>	Service environnement
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Ensemble des citoyens : pour le ramassage</p> <p>Ecoles : pour le ramassage</p> <p>Service enseignement : pour les liens avec les écoles</p> <p>Service public de Wallonie et cellule BEWAPP : pour son action « Grand Nettoyage de Printemps ».</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Chaque année depuis 2015 – courant mars/avril.
<b>Moyens prévus</b>	<p>3.000 € pour récompenser les écoles et citoyens participants</p> <p>1 ETP pendant 2 semaines</p> <p>Communication nécessaire à la promotion de l’action en vue d’atteindre les objectifs.</p>
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville (et éventuellement subside du SPW)

**Indicateurs de suivi de l'action**

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs d'activité		
Nombre de personnes ayant participé à l'action	Annuelle	Comptage
Indicateurs d'impact		
Quantité de déchets récoltée durant l'action	A chaque action	Nombre de sacs

## II.4 Pilier gestion de l'espace

	<b>15. Assurer des espaces de détente entretenus grâce au Master Park</b>
<b>Pilier</b>	Gestion de l'espace
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Déchets sauvages – parcs urbains
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Manque d'intérêt de la population rendant la participation citoyenne très compliquée → des espaces entretenus et nouveaux permettront, peut-être, de responsabiliser les citoyens.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : lutter contre les dépôts sauvages et les réduire. A l'heure actuelle, il n'y a pas de comptage/pesage des déchets dans les parcs/futurs parcs. Nous pouvons cependant se baser sur un contrôle visuel des ouvriers communaux, avant/après la réalisation des parcs.</p> <p>Objectif d'activité : Création d'un parc par an au moins jusqu'en 2025. Le planning de la réalisation des parcs est repris ci-dessous et dépasse notre objectif. Vu les investissements en temps et en argent, il est judicieux de se fixer un parc par an. La création de ces parcs entretenus pourraient donner une envie aux citoyens de respecter ceux-ci et donc de réduire les déchets sauvages qu'il y aurait.</p>
<b>Description</b>	La Ville de Seraing aménage actuellement des parcs urbains, visant à permettre à chaque citoyen d'avoir un lieu de détente à proximité de chez lui (10 minutes de marche). Le projet, lancé en 2015, poursuit sa progression. A terme, il y aura 17 parcs urbains et divers espaces jeunes pour permettre aux Sérésiens de se rencontrer, de se détendre, de jouer,...
<b>Porteur de l'action</b>	Ville de Seraing (Bureau technique, Travaux, Environnement)
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Eriges – Arebs : pour le remise de candidature pour des appels à projets éventuels</p> <p>Il est à noter qu'il est nécessaire de prévoir des moyens de surveillance pour chaque parc afin d'éviter le vandalisme... Ce point est encore à discuter...</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	<p>Depuis 2015 – 2024</p> <p>Parc Morchamps – fin 2021</p> <p>Parc des Marêts – fin 2022</p> <p>Parc Bernard Serin – terminé</p> <p>Parc de Bonnelles – fin 2021</p> <p>Parc du Petit Mont – fin 2023</p> <p>Parc du Château Antoine – fin 2022</p> <p>Plaine des Roselières – fin 2022</p>

	<p>Parc Blum – fin 2021</p> <p>Plaine de jeux Pont de la Cloche – Fin 2024</p> <p>Parc du 8 Mai – fin 2023</p> <p>Parc des Verriers – fin 2024</p> <p>Mare aux Joncs – fin 2024</p> <p>Skatepark Boncelles - fin 2021</p> <p>Place Goffin – fin 2022</p> <p>Parc Biez du Moulin – fin 2024</p> <p>Place de la Chatqueue – fin 2022</p> <p>Parc Guy Mathot – fin 2021</p> <p>Parc Pairay – fin 2022</p> <p>Espace jeune sur le fleuve – fin 2025</p>															
<b>Moyens prévus</b>	Environ 12 millions pour la réalisation des parcs.															
<b>Sources des moyens</b>	Sur fonds propres ou via subsides éventuels du Service public de Wallonie, du Fédéral ou de l'Europe															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de parcs aménagés</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée dans les parcs</td> <td>Annuelle</td> <td>Nombre de sacs</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre de parcs aménagés	Annuelle	Comptage	Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée dans les parcs	Annuelle	Nombre de sacs
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
Indicateurs d'activité																
Nombre de parcs aménagés	Annuelle	Comptage														
Indicateurs d'impact																
Quantité de déchets récoltée dans les parcs	Annuelle	Nombre de sacs														

## II.5 Pilier répression

16. Renforcer la cellule environnement de la police																
<b>Pilier</b>	Répression															
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts de déchets clandestins récurrents sur le territoire de la Ville.															
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → le renforcement des services de police permettront d'augmenter la répression.															
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Augmentation de 2 à 4 ETP en 2021. L'objectif est en fonction des disponibilités des agents et de la volonté de ceux-ci de muter à la cellule environnement. Le fait d'avoir plus de personnel dans cette cellule permettra de verbaliser et de contrôler encore plus et ainsi de rejoindre l'objectif d'impact.</p>															
<b>Description</b>	Renforcer la cellule environnement de la police de deux unités															
<b>Porteur de l'action</b>	Police															
<b>Partenaires prévus</b>	--															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	A partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2020															
<b>Moyens prévus</b>	1 inspecteur de police et 1 agent de police															
<b>Sources des moyens</b>	Budget de la zone de police															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Recrutement</td> <td>1 seule fois</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Nombre de PV / SAC</td> <td>Trimestrielle</td> <td>ISLP</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Recrutement	1 seule fois		Indicateurs d'impact			Nombre de PV / SAC	Trimestrielle	ISLP
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
Indicateurs d'activité																
Recrutement	1 seule fois															
Indicateurs d'impact																
Nombre de PV / SAC	Trimestrielle	ISLP														

<b>17. Verbaliser les auteurs de dépôts</b>	
<b>Pilier</b>	Répression / Participation
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Nuisances : Dépôts clandestins / abandons de déchets mineurs (cigarettes, mégots, chewing gum, etc.) / gestion des prestations d'hygiène publique (non-respect de la réglementation relative à l'enlèvement des déchets ménagers). Ensemble du territoire.
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → la verbalisation augmente le sentiment de répression général.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble.</p> <p>Objectif d'activité : Dresser au moins 500 procès-verbaux concernant les déchets en 2021, contre 107 en 2019. Le placement des caméras, le renforcement de la cellule environnement notamment, permettront d'atteindre cet objectif.</p>
<b>Description</b>	<p><b>1. Lutte contre la délinquance environnementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- opérations ciblées sur certains sites de collecte via des « planques » de la police (argot de la police = se cacher pour surveiller) avec éventuelle interpellation sur place et identification du contrevenant ;</li> <li>- dispositif de caméras de surveillance avec analyse des images (par la police, un agent constatateur ou une société externe) et rédaction de procès-verbaux par la police.</li> <li>- Se donner les moyens de la création d'un service environnement pluridisciplinaire : collaboration absolument nécessaire entre les GP ou les citoyens pour communiquer les informations, la police pour constater et rédiger les procès-verbaux et la Ville pour ramasser les dépôts et évaluer le montant correspondant à l'intervention (nombre d'hommes, camion, évacuation, etc.). Un référent est indispensable pour communiquer et coordonner les démarches à chaque étape.</li> </ul> <p><b>2. Inciter au respect de la propreté publique et sanctionner les manquements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'assurer (via les gardiens de la paix) que tous les ménages se situant sur le territoire disposent d'un système de collecte adapté et opérationnel malgré l'inefficience manifeste du système de collecte en vigueur / démarche éducative ;</li> <li>- Vérifier ensuite (via les GP) que ces mêmes ménages évacuent régulièrement des quantités de déchets raisonnables en fonction de la composition de leur ménage à moins qu'une <u>justification valable</u> puisse être avancée / démarche administrative et sociale ;</li> <li>- Verbaliser les contrevenants qui ne collectent pas et ne sont pas à même de fournir d'explication valable (intervention de la police via un procès-verbal de constat) / démarche répressive ;</li> </ul>

<b>Porteur de l'action</b>	Service des sanctions administratives communales pour le volet répression et pour apporter une aide utiles aux autres porteurs en amont																							
<b>Partenaires prévus</b>	Police : pour la rédaction de procès-verbaux Service Environnement : pour le ramassage des dépôts Gardiens de la paix : pour la sensibilisation des citoyens																							
<b>Planning de mise en œuvre</b>	En cours																							
<b>Moyens prévus</b>	Personnel nécessaire aux dressage et aux traitements des pv.																							
<b>Sources des moyens</b>	Frais de personnel des agents en poste au service des sanctions administratives communales (3 agents administratifs / 1 fonctionnaire sanctionnateur)																							
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'activité</b></td> </tr> <tr> <td>Nombres de procès-verbaux ou de constats d'infraction rédigés</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage des PV</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>Indicateurs d'impact</b></td> </tr> <tr> <td>Effet positif sur le tonnage de déchets</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradel</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d'activité</b>			Nombres de procès-verbaux ou de constats d'infraction rédigés	Annuelle	Comptage des PV				<b>Indicateurs d'impact</b>			Effet positif sur le tonnage de déchets	Annuelle	Factures Intradel			
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																						
<b>Indicateurs d'activité</b>																								
Nombres de procès-verbaux ou de constats d'infraction rédigés	Annuelle	Comptage des PV																						
<b>Indicateurs d'impact</b>																								
Effet positif sur le tonnage de déchets	Annuelle	Factures Intradel																						

	<b>18. Acquérir et louer des caméras pour lutter contre les dépôts clandestins</b>
<b>Pilier</b>	Répression
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts clandestins – ensemble du territoire
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → le placement de caméras permettra d'augmenter le sentiment de répression.
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Dresser au moins 500 procès-verbaux concernant les déchets en 2021 contre 107 en 2019. Il est nécessaire de passer par la répression si nous voulons réduire les dépôts clandestins.</p>
<b>Description</b>	<p>A l'heure actuelle, la Ville ramasse plus de 36,5 tonnes de dépôts clandestins par semaine. Il est impératif de sévir et de verbaliser les auteurs de ces dépôts.</p> <p>L'idée est d'acquérir 4 à 5 caméras que le service des Travaux placeraient à des endroits stratégiques et déplaceraient régulièrement. De plus, la Ville va louer les services d'une société qui met des caméras à dispositions, les place et les déplace, et sélectionne les images probantes. Dans les deux cas, ce sont les services de Police qui analyseront les images et verbaliseront. A l'heure actuelle, il existe 51 caméras sur le territoire. Celles-ci sont destinées à surveiller les rues et n'ont pas pour fonction première de voir les dépôts clandestins. Seules deux d'entre elle (esplanade de l'Avenir et place des Tourterelles), ont pu être orientées afin d'appréhender des auteurs de dépôts.</p>
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement
<b>Partenaires prévus</b>	<p>Service Travaux : pour le placement des caméras</p> <p>Police : pour le visionnage des images et la rédaction des procès-verbaux</p> <p>Service des Amendes administratives : pour les amendes</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Acquisition et placement fin 2020, utilisation de caméras durant toute l'année, chaque année.
<b>Moyens prévus</b>	<p>110.000 € en 2020 – 180.000 € en 2021 pour l'utilisation de caméras afin d'appréhender les auteurs de dépôts et de pouvoir les verbaliser.</p> <p>Personnel pour le placement des caméras, le visionnage des images, la rédaction de pv et les amendes</p>
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville



**Indicateurs de suivi de l'action**

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs d'activité		
Nombre de procès-verbaux dressés	Annuelle	Comptage
Indicateurs d'impact		
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef

<b>19. Renforcer les patrouilles et attraper les auteurs en « flagrants délits »</b>																
<b>Pilier</b>	Répression															
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Constat de nombreux dépôts de déchets clandestins autour des collecteurs collectifs de déchets															
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → ces actions permettront d’augmenter le sentiment de répression.															
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d’impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble → l’ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d’activité : Dresser au moins 500 procès-verbaux concernant les déchets en 2021 contr 107 en 2019. Cette action rejoint les deux actions précédentes.</p>															
<b>Description</b>	Surveillances discrètes des différents sites en vue d’interpeler en flagrant délit les auteurs.															
<b>Porteur de l’action</b>	Police															
<b>Partenaires prévus</b>	--															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Action récurrente : 1 x / semaine – 2h d’observations par site toute l’année.															
<b>Moyens prévus</b>	3 à 5 personnes – 2 à 3 véhicules banalisés – 1 appareil photo afin d’appréhender les auteurs de dépôts et de pouvoir les verbaliser.															
<b>Sources des moyens</b>	Budget de la zone de police															
<b>Indicateurs de suivi de l’action</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #a0c0e0;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #a0c0e0;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #a0c0e0;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d0d0d0;"><b>Indicateurs d’activité</b></td> </tr> <tr> <td>Nombre d’observations</td> <td>Hebdomadaire</td> <td>planification</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d0d0d0;"><b>Indicateurs d’impact</b></td> </tr> <tr> <td>Diminution des dépôts clandestins</td> <td>Mensuelle</td> <td>Constat du volume des dépôts sur place</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	<b>Indicateurs d’activité</b>			Nombre d’observations	Hebdomadaire	planification	<b>Indicateurs d’impact</b>			Diminution des dépôts clandestins	Mensuelle	Constat du volume des dépôts sur place
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
<b>Indicateurs d’activité</b>																
Nombre d’observations	Hebdomadaire	planification														
<b>Indicateurs d’impact</b>																
Diminution des dépôts clandestins	Mensuelle	Constat du volume des dépôts sur place														

20. Engager/Former des agents constatateurs																
<b>Pilier</b>	Répression															
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Dépôts clandestins – Ensemble du territoire															
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	35 tonnes de dépôts clandestins par semaine – déchets clandestins fréquents – comportements inciviques → cette action permettra de dresser plus de procès-verbaux.															
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021-2022 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Engager 1 agent constatateur d'ici à fin 2022 (contre zéro en 2020). La police se chargeant prioritairement des images qui seront reçues grâce aux caméras, il serait nécessaire d'engager un agent constatateur qui se chargerait, soit d'aider la police, soit de verbaliser les auteurs identifiés grâce à des documents retrouvés dans des dépôts. Plus de répression implique moins de dépôts clandestins.</p>															
<b>Description</b>	A l'heure actuelle, le service environnement ne possède pas d'agents constatateurs. Trois agents sont aux services des amendes administratives mais ne gèrent pas directement les dépôts clandestins. L'objectif est de former quelques agents, voire en engager, qui pourraient fouiller les dépôts clandestins et trouver des éléments permettant de verbaliser.															
<b>Porteur de l'action</b>	Service environnement															
<b>Partenaires prévus</b>	Service des Amendes administratives : pour les amendes															
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Engagement/Formation en 2021															
<b>Moyens prévus</b>	Variable - coût de la formation et/ou coût des agents engagés L'agent permettra d'augmenter le nombre de procès-verbaux dressés.															
<b>Sources des moyens</b>	Budget propre à la Ville															
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: #a0c4ff;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #a0c4ff;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #a0c4ff;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'agents constatateurs actifs</td> <td>Annuelle</td> <td>Comptage</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets récoltée sur le territoire</td> <td>Annuelle</td> <td>Factures Intradef</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Nombre d'agents constatateurs actifs	Annuelle	Comptage	Indicateurs d'impact			Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
Indicateurs d'activité																
Nombre d'agents constatateurs actifs	Annuelle	Comptage														
Indicateurs d'impact																
Quantité de déchets récoltée sur le territoire	Annuelle	Factures Intradef														

21. Assurer une présence accrue des gardiens de la paix																						
<b>Pilier</b>	Gestion de l'espace																					
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	Mégots de cigarette  Les quartiers commerçants, les abords des écoles primaires de l'ensemble du territoire et les marchés																					
<b>Objectif(s)</b>	Objectif d'impact : Lutter contre les mégots de cigarette grâce à une présence accrue des policiers et des Gardiens de la paix – réduire les mégots au sol de 5 % dans les 12 tronçons parcourus lors des mesures de Clic-4-Wapp.  Objectif d'activité : Présence des GP sur 100% sur les événements. Ceux-ci sont déjà majoritairement présents sur les différentes activités. Il serait intéressant d'accentuer leur rôle de sensibilisateurs. Leur présence montrerait le bon exemple aux citoyens, en particulier les fumeurs.																					
<b>Description</b>	Maintenir une présence accrue des GP dans les quartiers, aux abords des écoles primaires et sur les marchés afin de lutter contre le jet de mégots et ainsi tenter de diminuer cette nuisance. Public cible : les fumeurs																					
<b>Porteur de l'action</b>	Service de prévention via les gardiens de la paix																					
<b>Partenaires prévus</b>	Police : pour le soutien dans l'action																					
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Action permanente (Gardiens de la Paix)																					
<b>Moyens prévus</b>	Pas de budget supplémentaire puisqu'inclus dans les missions habituelles et quotidiennes des GP  9 agents à 4/5 temps soit 7,2 ETP																					
<b>Sources des moyens</b>	Fonds fédéraux (PSSP) – fonds propres																					
<b>Indicateurs de suivi de l'action</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Présence sur les marchés</td> <td>Hebdomadaire</td> <td>fréquence</td> </tr> <tr> <td>Présence aux abords des écoles</td> <td>Quotidienne</td> <td>Voir horaires</td> </tr> <tr> <td>Présence dans les quartiers</td> <td>Quotidienne</td> <td>Voir horaires</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Moins de mégots dans les lieux ciblés</td> <td>1x/trimestre Février, mai, août et novembre</td> <td>Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Présence sur les marchés	Hebdomadaire	fréquence	Présence aux abords des écoles	Quotidienne	Voir horaires	Présence dans les quartiers	Quotidienne	Voir horaires	Indicateurs d'impact			Moins de mégots dans les lieux ciblés	1x/trimestre Février, mai, août et novembre	Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																				
Indicateurs d'activité																						
Présence sur les marchés	Hebdomadaire	fréquence																				
Présence aux abords des écoles	Quotidienne	Voir horaires																				
Présence dans les quartiers	Quotidienne	Voir horaires																				
Indicateurs d'impact																						
Moins de mégots dans les lieux ciblés	1x/trimestre Février, mai, août et novembre	Evolution du score de l'outil de mesure clic-4-Wapp																				

## II.6 Action transversale pour cibler un lieu prioritaire

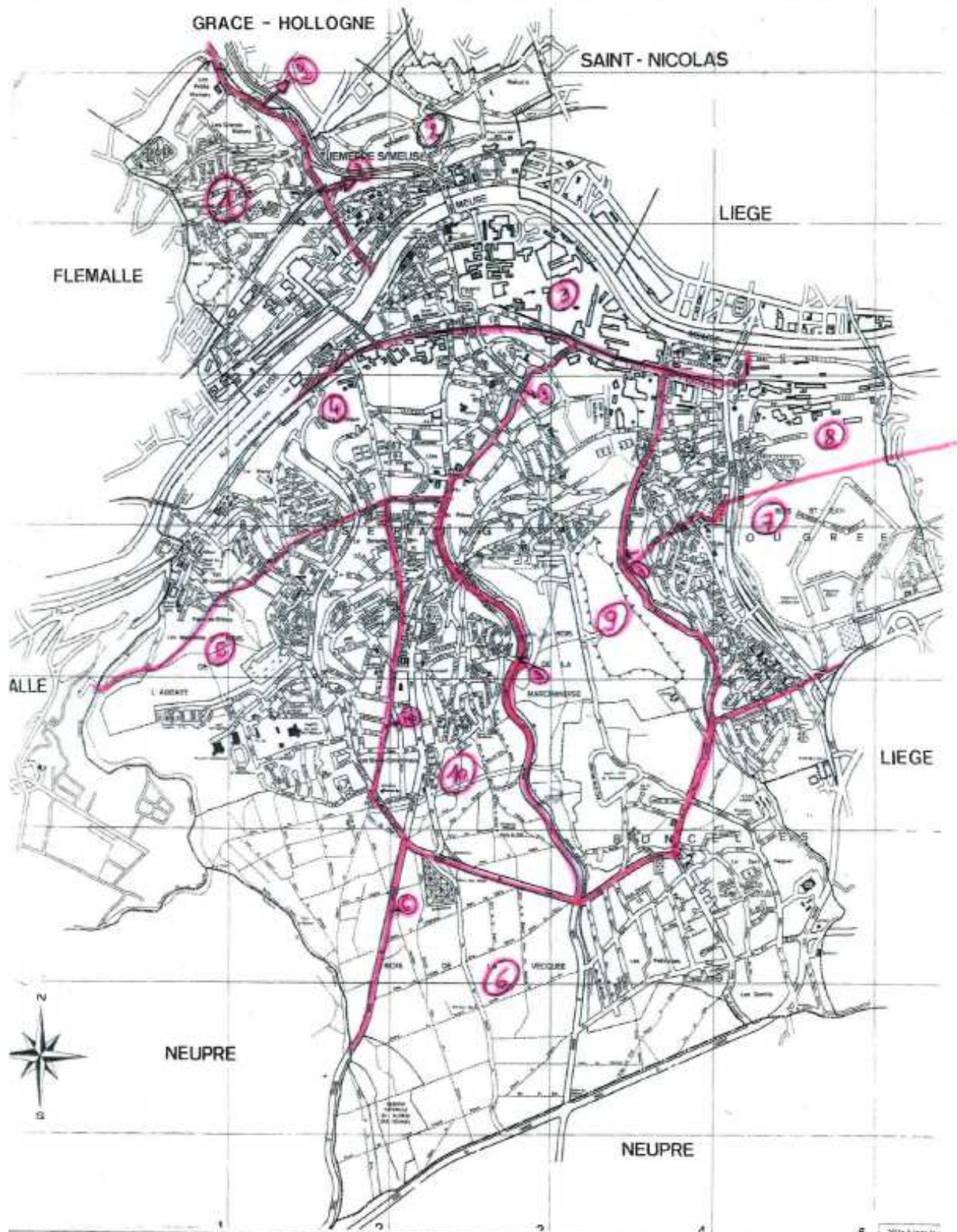
	<b>22. Optimiser le fonctionnement des conteneurs collectifs enterrés</b>
<b>Pilier</b>	Action de bonne gouvernance
<b>Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)</b>	CCE en panne ou bloqué par une mauvaise utilisation du citoyen
<b>Lien(s) avec le diagnostic</b>	Déchets clandestins fréquents, notamment dû aux pannes des conteneurs enterrés
<b>Objectif(s)</b>	<p>Objectif d'impact : Réduire les dépôts clandestins de 5 % en 2021 par rapport à 2020. La réalisation de cet objectif dépendra de plusieurs actions mises ensemble → l'ambition de réduire les dépôts clandestins est grande durant cette première année, mais concerne plusieurs actions, qui, ensemble, amèneront à atteindre cet objectif.</p> <p>Objectif d'activité : Réduire de 50% les pannes en 2021 par rapport à 2019 (chiffres non encore obtenus d'Intradel à l'heure de la rédaction du PLP). Le bon fonctionnement de ces conteneurs permettra de réduire les dépôts.</p>
<b>Description</b>	<p>Dès qu'un problème survient soit le CCE averti directement le service concerné au sein de la société, soit le collecteur nous informe de l'impossibilité de vidanger le CCE (voiture mal stationnée ou beaucoup trop de dépôts clandestins qui empêchent toute action de collecte du collecteur), soit le citoyen téléphone au call center ou à l'Administration.</p> <p>Si c'est une panne, le personnel de la société en charge de la réparation intervient</p> <p>Le gestionnaire des CCE au sein d'Intradel suit la problématique de ce CCE.</p> <p>S'il s'agit d'une mauvaise utilisation du citoyen notre surveillant de collecte se rend sur place pour tenter de résoudre le problème</p> <p>Et s'il s'agit de dépôts clandestins la Commune ou la société en charge du nettoyage de ces sites interviennent pour évacuer les déchets</p>
<b>Porteur de l'action</b>	Intradel
<b>Partenaires prévus</b>	<p>La société qui a en charge le placement et la gestion des CCE, le collecteur, la société en charge du nettoyage : pour le suivi des pannes</p> <p>Ville : pour le relais avec le citoyen</p>
<b>Planning de mise en œuvre</b>	Dès qu'un problème est signalé à Intradel
<b>Moyens prévus</b>	Le personnel des différents intervenants
<b>Sources des moyens</b>	Fonds Intradel

**Indicateurs de suivi de l'action**

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
<b>Indicateurs d'activité</b>		
Nombre de pannes	Annuelle	Comptage
<b>Indicateurs d'impact</b>		

### III. Annexe 2 : carte des zones

## VILLE DE SERAING



## IV. Annexe 3: liste des points noirs

			40	ZONE 2	Rue Khavée
			41	ZONE 2	Avenue du Jolibois
			42	ZONE 2	Rue des Coquerais
1	ZONE 1	Rue Burnonville	43	ZONE 2	Rue des Quatre Grands
2	ZONE 1	Rue Alexandre Raick	44	ZONE 2	Rue de Quirini
3	ZONE 1	Rue de la Commune	45	ZONE 2	Ancienne gare routière
4	ZONE 1	Place Brossolette	46	ZONE 3	Rue Ferrer
5	ZONE 1	Avenue des Robiniers	47	ZONE 3	Rue du Many
6	ZONE 1	Ruelle de la poste	48	ZONE 3	Rue de la Barrière
7	ZONE 1	Rue de la Xhorre	49	ZONE 3	Rue Collard Truillet
8	ZONE 1	Rue des Pruniers	50	ZONE 3	Place Communale
9	ZONE 1	Clos des Roselières	51	ZONE 3	Rue de la Province
10	ZONE 1	Avenue Douai	52	ZONE 3	Rue du Marais
11	ZONE 1	Rue des Platanes	53	ZONE 3	Rue de l'Industrie
12	ZONE 1	Rue Ange Raymond Gilles	54	ZONE 3	Rue Jean de Seraing
13	ZONE 1	Rue des Lilas	55	ZONE 3	Rue Peetermans
14	ZONE 1	Rue Jean Depas	56	ZONE 3	Rue de la Glacière
15	ZONE 1	Cité du Onze Novembre	57	ZONE 3	Rue Janson
16	ZONE 1	Rue Champs d'Oiseaux	58	ZONE 3	Rue Giordano Bruno
17	ZONE 1	Rue Blum( angle des Cottages)	59	ZONE 3	Rue Cockerill
18	ZONE 1	Avenue Guillaume Lambert	60	ZONE 3	Rue François
19	ZONE 1	Rue Nihar	61	ZONE 3	Rue Ramoux
20	ZONE 1	Rue de la Station	62	ZONE 3	Port Autonome
21	ZONE 1	Rue Renkin Sualem	63	ZONE 3	Place de l'Avenir
22	ZONE 1	Voie du Promeneur	64	ZONE 3	Rue Marnix
23	ZONE 2	Rue du Pont	65	ZONE 3	Parc des Marais
24	ZONE 2	Quai de la Saulx	66	ZONE 3	Rue Goffart
25	ZONE 2	Quatre Grands (place des)	67	ZONE 4	Rue de la Carrière
26	ZONE 2	Rue Joseph Wettinck	68	ZONE 4	Rue de la Glacière
27	ZONE 2	Rue d'Ordange	69	ZONE 4	Rue du Dépôt
28	ZONE 2	Rue des Rhieux	70	ZONE 4	Rue Morchamps
29	ZONE 2	Rue Toute -Voie	71	ZONE 4	Rue du Papillon
30	ZONE 2	Rue Bougnet	72	ZONE 4	Rue de la Baume
31	ZONE 2	Rue Miville	73	ZONE 4	Rue de l'Echelle
32	ZONE 2	Rue A De Borre	74	ZONE 4	Rue Chapuis
33	ZONE 2	Rue Diderot	75	ZONE 4	Square du Val Potet
34	ZONE 2	Rue Taque	76	ZONE 4	Rue du Térés
35	ZONE 2	Esplanade du Pont	77	ZONE 4	Rue du Sentier
36	ZONE 2	Rue du Gosson	78	ZONE 4	Rue du Val St- Lambert
37	ZONE 2	Rue Sous les Vignes	79	ZONE 4	Rue de villencourt
38	ZONE 2	Quai des Carmes	80	ZONE 4	Rue Edouard Anseele
39	ZONE 2	Rue des Chalets	81	ZONE 5	Rue des Guillocheurs



82	ZONE 5	Place des Verriers	123	ZONE 8	Rue du Rivage
83	ZONE 5	Rue des Potiers	124	ZONE 8	Rue de l'Enseignement
84	ZONE 5	Avenue Davy	125	ZONE 8	Rue du Roi Albert
85	ZONE 5	Square de la Boverie	126	ZONE 8	Rue de la Démocratie
86	ZONE 5	Avenue de la Concorde	127	ZONE 8	Rue F. Roosevelt
87	ZONE 5	Rue Deleval	128	ZONE 8	Rue des Champs du Mont
88	ZONE 5	Rue de la Bergerie	129	ZONE 8	Rue Ferdinand Nicolay
89	ZONE 5	Rue Copernic	130	ZONE 8	Rue de l'Eglantine
90	ZONE 5	Rue A. Renard	131	ZONE 8	Rue de Noidans
91	ZONE 5	Rue de l'Aviation	132	ZONE 8	Rue Delbrouck
92	ZONE 5	Avenue des Puddleurs	133	ZONE 8	Rue Biez du Moulin
93	ZONE 5	Piscine Olympique	134	ZONE 8	Rue Lamarche
94	ZONE 6	Chemin du Crucifix	135	ZONE 8	Rue Henri Dunant
95	ZONE 6	Rue Ernest Solvay	136	ZONE 8	Rue de Bonnelles
96	ZONE 6	Rue du Travail	137	ZONE 8	Rue Laurent Gielen
97	ZONE 6	Rue Salomon Deloye	138	ZONE 8	Rue de Renory
98	ZONE 6	Rue Jouhaux	139	ZONE 8	Rue Cerfontaine
99	ZONE 6	Avenue du centenaire	140	ZONE 9	Rue des Chanterelles
100	ZONE 6	Allée de la Cense Rouge	141	ZONE 9	Rue Mava
101	ZONE 6	Rue Louis Pleschia	142	ZONE 9	Rue du Pairay
102	ZONE 6	Rue Bois St- Jean	143	ZONE 9	Place de la Chatqueue
103	ZONE 6	Impasse Casimir Coquilhat	144	ZONE 9	Rue de la Vecquée
104	ZONE 6	Rue Nicolas Fossoul	145	ZONE 9	Route de Hamoir
105	ZONE 6	Rue de Tilff	146	ZONE 9	Rue du Fort
106	ZONE 6	Parking de la source	147	ZONE 9	Avenue Libert
107	ZONE 6	Chemin du Meunier	148	ZONE 9	Rue de Bonnelles
108	ZONE 7	Rue Magnette	149	ZONE 9	Rue de la Corniche
109	ZONE 7	Rue du Glaieul	150	ZONE 9	Rue du Haut Pré
110	ZONE 7	Chaussée du Sart Tilmant ( route d'état)	151	ZONE 9	Boulevard Urbain
			152	ZONE 9	Rue Dolet
111	ZONE 7	Avenue du Centenaire	153	ZONE 9	Rue des Six bonniers
112	ZONE 7	Voisinage Henri Simon	154	ZONE 9	Rue des Stappes- Vecquée
113	ZONE 7	Avenue Wuidar	155	ZONE 9	Rue de l'Hopital
114	ZONE 7	Rue Bertholet	156	ZONE 9	Rue du Chêne et rue Wathieu
115	ZONE 7	Place Gutenberg	157	ZONE 10	Rue du Pairay
116	ZONE 7	Voisinage Eugène ysaye	158	ZONE 10	Rue de la Colline
117	ZONE 7	Rue de la Corniche	159	ZONE 10	Rue de la Coopération
118	ZONE 7	Rue de la Corolle	160	ZONE 10	Rue de Tavier
119	ZONE 7	Rue Hilier	161	ZONE 10	Rue Vandervelde
120	ZONE 7	Voisinage Vrindts	162	ZONE 10	Place du Souvenir
121	ZONE 8	Rue G Trasenster	163	ZONE 10	Parc Guy Mathot
122	ZONE 8	Rue de la Gare	164	ZONE 10	Rue de Plainevaux

165	ZONE 10	Avenue du Ban
166	ZONE 10	Avenue des Joncs
167	ZONE 10	Rue de Rotheux
168	ZONE 10	Rue des Ecoliers
169	ZONE 10	Rue des Mésanges
170	ZONE 10	Rue du Pré-Soray
171	ZONE 10	Rue des Fauvettes
172	ZONE 10	Place des Tourterelles